

**POUR LEUR SIXIÈME SACRE AFRICAIN**

**Le président Tebboune félicite les joueuses de l'équipe nationale de handi-basket**

P 24



**ALERTE SUR LES PRATIQUES D'ESPIONNAGE MAROCAINES AUX PAYS-BAS**

# L'œil du Makhzen sur les opposants

Un collectif d'activistes, « Monitor Lange Arm Rabat » a alerté la Chambre néerlandaise des représentants sur l'espionnage et l'intimidation pratiqués à grande échelle par le Maroc aux Pays-Bas.

LIRE EN PAGE 5

**POUR SERVIR LES INTÉRÊTS VITAUX DE L'ÉTAT**

## Chengriha défend l'idée d'un narratif national

Le contexte géopolitique mondial actuel qui augure d'un nouvel ordre international requiert une « conscience sociétale nationale résiliente » face à « la manipulation cognitive » et aux « guerres psychologiques hostiles ».

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

**RÉGIME ÉLECTORAL**

**Le texte de loi adopté par le Conseil de la nation**

P 2

**ATTAF EN SUISSE**

**Le renforcement des relations bilatérales au menu**

P 3

**D'APRÈS LA CHAÎNE DE TÉLÉVISION AMÉRICAINE CNN**

**L'arsenal iranien intact**

P 6

**HIPPODROME ABDELMADJID AOUICHHE - ALGER, CET APRÈS-MIDI À 16H00**

**Gaid D'hem et Hadith D'hem, au-dessus du lot**

P 21

LES COURSES EN DIRECT

L'ÉDITO

Après l'Assemblée populaire nationale, c'était au tour du Conseil de la nation, jeudi dernier, à avoir adopté « le texte modifiant et complétant l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral ». Plusieurs aspects liés aux élections ont été renforcés. Des inscriptions aux résultats en passant par le bureau de vote lui-même, sur les 321 articles de l'ordonnance, « 85 articles ont été modifiés, 4 nouveaux articles introduits et 5 autres abrogés » a précisé le ministre de l'intérieur, Saïd Sayoud. La part, la plus importante de cette révision a été consacrée à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Tant sur le plan organique que fonctionnel. Citons à titre d'exemple, la décision collective des résultats provisoires des 10 membres du conseil (au lieu de 20 précédemment). Ce qui, indiscutablement, confère plus de crédibilité à l'institution. Il y a mieux. Le coordonnateur de wilaya et celui de la commune doivent résider dans une autre wilaya et commune. Gage supplémentaire, s'il en est, d'une réelle impartialité. Pour ses activités, l'ANIE devra se consacrer

### « Trilogie électorale »

uniquement à superviser et contrôler le déroulement des élections. Toute la logistique (moyens humains, matériels et financiers) revient au ministère de l'Intérieur qui la met à la disposition de l'ANIE. Ce qui allège la charge de l'autorité et lui permet d'être plus concentrée sur ses missions. Pour ce qui concerne les autres acteurs- partis, candidats et même les électeurs- nous allons citer pêle-mêle les décisions les plus marquantes. Chaque candidat aux élections locales ne devra fournir que 35 signatures au lieu des 50 requises précédemment. Les candidats indépendants aux élections législatives ne devront fournir que 150 signatures au lieu des 250 exigées précédemment. Les candidats des nouvelles wilayas sont exo-

nérés de cette condition pour le scrutin qui suit l'adoption. Autre nouveauté, le quota des candidates devra représenter le tiers des listes électorales. L'inéligibilité pour les candidats anciens militaires, est de cinq années après leur cessation de service au sein de l'ANP. Ce n'est pas fini. Les candidats aux élections, locales ou législatives, devront justifier de leur situation vis-à-vis de l'administration fiscale. Pas nécessairement un extrait de rôle apuré. Un échéancier est acceptable. Ceux qui ne sont pas imposables doivent le justifier. Le nombre de candidats sur une liste des élections locales ou législatives, passe de 3 à 7 candidats dans les circonscriptions au nombre impair de sièges et de 2 à 6 candidats lorsqu'il s'agit de circonscriptions au nombre pair de sièges. Concernant les nouveaux inscrits leur identification nationale (NIN) devra être portée sur leur carte d'électeurs. La possibilité d'une fraude électorale relève, désormais, de l'illusoire dans notre pays. La Constitution de 2020, la loi sur les partis politiques qui a suivi et enfin cette révision du régime électoral sont trois textes liés par leurs dispositions. Une « trilogie électorale », véritables digues antifraudes !

Zouhir Mebarki

RÉGIME ÉLECTORAL

## Le texte de loi adopté par le Conseil de la nation

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, jeudi après-midi, le texte de loi relatif au régime électoral.

Le texte modifiant et complétant l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral a été adopté lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud. À noter que le ministre Sayoud, a souligné devant les membres du sénat que ce texte reflète la volonté politique claire du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de consacrer un processus électoral fondé sur la transparence, l'intégrité et la neutralité.

Il a ajouté que ce texte consacre « le principe de neutralité de l'administration, qui s'abstient de toute intervention directe ou indirecte dans le déroulement des échéances, se limitant uniquement à fournir le soutien matériel, humain et logistique ». Ce texte adopté le 31 mars dernier à l'Apn, a-t-il dit, est « la suite logique de l'amendement technique de la Constitution, qui a mis l'accent, au titre des dispositions relatives au processus électoral, sur la nécessité de moderniser le cadre juridique des élections, en tant que pierre angulaire de la consolidation de la légitimité démocratique et de la consécration de l'alternance pacifique au pouvoir ».



### PRÉSERVER L'INDÉPENDANCE DE L'ANIE

La pratique a, par ailleurs, révélé « l'impératif d'introduire de nouvelles dispositions visant à renforcer l'acquis démocratique électoral que représente l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), en préservant son indépendance et l'exercice de ses prérogatives constitutionnelles liées à la préparation, à l'organisation, à la gestion, à la supervision et au contrôle des opérations électorales et référendaires », d'une part, et « en confiant, d'autre part, aux services du ministère chargé de l'Intérieur la mission de fournir les moyens matériels et humains, à même de permettre à l'Auto-

rité indépendante d'exercer ses prérogatives en bonne et due forme ». Le ministre a en outre fait savoir qu'en vertu de la révision du texte de loi, « 85 articles ont été modifiés, 4 nouveaux articles introduits et 5 autres abrogés, lesquels revêtent un caractère technique reflétant une volonté législative claire de réajuster le cadre juridique du régime électoral pour répondre aux exigences de la prochaine étape ». Les amendements ont porté sur « la réorganisation et la restructuration de l'ANIE, l'équilibre entre les acteurs du processus électoral et la définition des critères de candidature aux élections », a-t-il appelé.

Ania N.

COOPÉRATION ALGÉRIE - NIGER

## Vers un écosystème numérique commun

Le ministre algérien de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a reçu le ministre de la Communication et des Nouvelles technologies de l'Information de la République du Niger, Adji Ali Salatou, dans le cadre du suivi des résultats des travaux de la 2e session de la Grande commission mixte algéro-nigérienne de coopération, relatifs au domaine de l'entrepreneuriat.

Selon un communiqué du ministère, les deux parties ont suivi, lors de cette rencontre, la mise en œuvre des clauses de l'accord conclu entre les deux pays, lequel vise à instaurer une coopération durable et efficace à même de renforcer la croissance des start-up et des micro-entreprises, en tant que leviers de diversification économique, de création d'emplois et de consolidation de l'intégration régionale, dans une approche

pratique tendant à concrétiser les accords bilatéraux.

Ouadah a, en outre, passé en revue l'écosystème algérien ainsi que les différents mécanismes de promotion de l'entrepreneuriat, de même que l'intégration du système d'innovation pour faire face aux défis communs et continentaux, évoquant à ce propos les initiatives africaines menées par l'Algérie, à l'instar de la Conférence africaine des start-up et du Fonds de finan-

cement des projets innovants à l'échelle continentale.

De son côté, le ministre nigérien a mis en exergue les efforts de son pays en matière d'orientation vers une économie numérique et d'encouragement des jeunes à l'innovation, abordant également les voies de bénéficiaire de l'expérience algérienne dans la mise en place d'un écosystème numérique incitatif.

A. N.

COOPÉRATION ALGÉRO-TCHADIENNE

## Sonarem et Sonemic unissent leurs expertises pour développer le secteur minier

En vue de renforcer la coopération dans les domaines de la recherche géologique, de l'exploration et de l'exploitation minière, le groupe industriel minier « Sonarem » a signé un protocole d'accord avec la société tchadienne « SONEMIC », a indiqué un communiqué du groupe. Supervisé par le PDG du groupe, Reda Belhadj, en présence du directeur général adjoint de la société tchadienne « SONEMIC », Nasser Taha Abdeldjelil, et des cadres des deux parties, le protocole d'accord signé au siège de « Sonarem », vise, selon la même source « à promouvoir les relations de coopération et à définir le cadre régissant les conditions et mécanismes de coordination » entre les deux parties, afin de renforcer « l'efficacité du travail commun et d'atteindre les objectifs fixés », a ajouté la

même source.

L'accord repose sur plusieurs axes, notamment le développement de la recherche géologique et de l'exploration minière, l'échange de technologies et d'expertises dans le domaine de l'exploitation minière durable, ainsi que le renforcement des capacités des ressources humaines et le lancement de projets communs structurants.

La rencontre a également porté sur des projets d'accord parallèles, notamment « un projet d'accord dans le domaine du transfert d'expertises et de compétences, visant à contribuer au développement du secteur minier au Tchad, ainsi qu'un autre projet relatif à la formation de formateurs pour renforcer les capacités des ressources humaines et améliorer le niveau de compétence des cadres et

des travailleurs du secteur minier dans ce pays », d'après le communiqué.

À cette occasion, les deux parties ont réaffirmé leur engagement à respecter les principes de bonne gouvernance, de transparence et de conformité aux normes environnementales à toutes les étapes de l'activité minière, en accord avec les exigences du développement durable.

Cet accord reflète une volonté commune de consolider un partenariat à même de contribuer à la valorisation des ressources minières, à soutenir la diversification de l'économie, à renforcer l'attractivité de l'investissement dans le secteur, et à consacrer une dimension africaine fondée sur la coopération Sud-Sud, a conclu le communiqué.

L. Zeggane

HYDROCARBURES

## ALNAFT lance son prochain « Bid Round » le 19 avril pour sept blocs d'exploration

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a annoncé, que la date officielle de la prochaine opération d'appel à concurrence international, dite « Bid Round », a été fixée au 19 avril prochain, précisant que cette édition portera sur sept blocs d'exploration. Selon le communiqué, « cette nouvelle étape s'inscrit dans la continuité du processus déjà engagé et marque une étape structurante dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures ». ALNAFT a indiqué que « les sept blocs proposés seront mis à l'appel conformément aux dispositions réglementaires en vigueur ainsi qu'aux standards internationaux de transparence et de compétitivité ». Le « Bid Round » constitue un mécanisme ouvert permettant aux compagnies pétrolières de soumettre leurs offres pour l'obtention de périmètres d'exploration, dans un cadre que l'agence qualifie de « clair, équitable et attractif » pour l'investissement. À travers cette opération, « ALNAFT réaffirme son engagement en faveur de la transparence, de la valorisation optimale des ressources nationales et du renforcement de partenariats durables avec les acteurs internationaux du secteur », a ajouté la même source. Les informations complémentaires relatives aux blocs concernés, aux conditions de participation et au calendrier détaillé de l'opération seront communiquées ultérieurement, selon le communiqué.

L. Z.

LIGNE MINIÈRE EST

## Les travaux vont bon train entre Annaba et Tébessa

Le projet de réalisation de la ligne minière Est du chemin de fer reliant les wilayas d'Annaba et de Tébessa, sur une distance de 422 km, enregistre un avancement dans le rythme des travaux, qui se poursuivent 24h/24, à travers les différents chantiers, a indiqué un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. Selon la même source, « les travaux en cours sur plusieurs sites du projet comprennent notamment les opérations de terrassement, le creusement et l'aménagement des tunnels, la réalisation des ouvrages d'art, ainsi que la pose de la voie ferrée sur les différents tronçons s'étendant d'Annaba jusqu'à l'extrême sud de la wilaya de Tébessa ». Soulignant que, « le rythme de réalisation constaté sur le terrain reflète la dynamique continue que connaît ce projet, notamment à travers la poursuite des travaux durant les périodes nocturnes sur plusieurs chantiers, afin d'assurer sa livraison dans les délais impartis ». Ce projet figure parmi les projets structurants visant à renforcer les infrastructures de transport ferroviaire et à améliorer la desserte des zones minières dans l'Est du pays.

L. Z.

POUR SERVIR LES INTÉRÊTS VITAUX DE L'ÉTAT

# Chengriha défend l'idée d'un narratif national

"Désormais, la position des États ne repose plus sur les gloires du passé, mais dépend de leur capacité à renforcer, de manière continue, les potentiels géostratégiques et systémiques de l'État, à consolider leur résilience populaire et économique, ainsi qu'à adapter leurs systèmes de défense et à développer leurs capacités scientifiques et technologiques".

C'est ce qu'a déclaré le général d'Armée, Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, en présidant, jeudi, les travaux de la 19e session du Conseil d'Orientation de l'Ecole Supérieure de Guerre. Un communiqué du ministère de la Défense nationale a rapporté que, dans son allocution d'orientation prononcée à cette occasion, le général d'Armée, Saïd Chengriha a expliqué que "le contexte géopolitique mondial actuel connaît des transformations dans les équilibres internationaux, ouvrant la voie à un nouvel ordre mondial, ce qui place les pays du Sud devant des choix stratégiques complexes". Le général d'Armée a



Ph: DG

ajouté que "dans ce cadre, l'anticipation dans la planification, la flexibilité dans la prise de décision et la capacité à mobiliser les ressources de l'État et ses atouts comparatifs constituent des garants essentiels de sa présence active dans un monde instable et en perpétuel changement", a-t-il souligné. Le général d'Armée a également souligné que "l'ANP poursuit le processus d'adaptation de nos systèmes de défense dans toutes leurs dimensions, tout en contribuant à l'élaboration d'un narratif national fédérateur au service des intérêts vitaux de l'Etat". "Dans ce contexte précis, a-t-il noté, l'ANP, sous la conduite de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, poursuit l'adaptation de nos systèmes de défense dans toutes

leurs dimensions", relevant que "cela passe notamment par le développement des capacités technologiques des systèmes d'armes, la préparation d'une ressource humaine et sa formation dans l'exploitation de ces systèmes avec compétence et efficacité, ainsi que par la sécurisation des chaînes d'approvisionnement nationales et la domiciliation de l'industrie de défense". "Parallèlement, l'ANP contribue à forger une conscience sociétale résiliente face à la désinformation et aux manipulations cognitives, capable de résister aux guerres psychologiques hostiles, et ce, en œuvrant de concert avec le dispositif médiatique national pour démanteler les propagandes hostiles et dévoiler les mécanismes de manipulation des esprits, et de ce fait, façonner un narratif national unificateur au service des intérêts

vitaux de l'Etat", a-t-il affirmé.

Par la suite, le général d'armée a "suivi un exposé exhaustif présenté par le directeur de l'Ecole Supérieure de Guerre, portant sur le bilan des objectifs concrétisés depuis la tenue de la dernière session du Conseil d'Orientation, et ceux arrêtés au titre de l'année de formation 2026-2027", avant d'écouter les interventions des membres du Conseil d'orientation sur les points inscrits à l'ordre du jour, et ce, avant de visiter les infrastructures administratives et pédagogiques, a-t-on ajouté de même source. Selon le communiqué du MDN, "conformément aux dispositions du décret présidentiel du 26 septembre 2005, portant création de l'Ecole supérieure de Guerre, le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP a présidé, ce jeudi 2 avril 2026, les travaux de la 19e session du Conseil d'orientation de cette Ecole supérieure".

Après la cérémonie d'accueil et en compagnie du Commandant de la 1ère Région militaire et du directeur de l'Ecole supérieure de Guerre, le général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du défunt président Ali Kafi, dont le siège de l'École est baptisé de son nom, avant de déposer une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et réciter la Fatiha à sa mémoire.

M. R.

ATTAF REÇU À BERNE PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL SUISSE

## Le renforcement des relations bilatérales au menu

Le ministre d'État algérien, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a été reçu, jeudi à Berne, par le président du Conseil national suisse, Pierre-André Page, dans le cadre de sa visite officielle en Confédération suisse. La rencontre a permis de « passer en revue les différentes dimensions des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la Suisse » et de « mettre en avant la volonté politique commune de les dynamiser davantage ». Les deux parties ont également examiné « les voies à même de permettre aux Parlements des deux pays de contribuer aux efforts visant à renforcer le partenariat bilatéral, notamment à travers l'activation des différents mécanismes qu'offre la diplomatie parlementaire ».

### L'ÉTAT DE LA COOPÉRATION JUDICIAIRE ET POLICIÈRE EXAMINÉ

Au terme de sa visite officielle en Confédération suisse, Ahmed Attaf, s'est également entretenu avec le Conseiller fédéral, Beat Jans, Chef du Département fédéral de Justice et Police (DFJP). La rencontre « a été consacrée à l'examen de l'état de la coopération judiciaire et policière entre l'Algérie et la Suisse, en sus des perspectives visant à lui conférer davantage d'efficacité et de performance, de manière à assurer une prise en charge optimale des préoccupations sécuritaires et juridiques des deux parties ».

A. N.

FIN DES VACANCES DE PRINTEMPS

## Les élèves des trois paliers retournent en classe dès demain

Les vacances de printemps pour l'année scolaire 2025/2026 s'achèvent pour les élèves des trois paliers éducatifs de l'éducation nationale. La reprise des cours se fera à partir de demain dimanche à travers le territoire national. Cette reprise marque donc le début du troisième et dernier trimestre de cette année scolaire, qui s'annonce très court. En effet, une réduction drastique du temps pédagogique a été effectuée en prévision de ce dernier trimestre, suite à la modification annoncée par le ministère de l'Éducation nationale du calendrier des compositions pour les trois niveaux d'enseignement. À cet effet, « l'évaluation des acquis du cycle d'enseignement primaire aura lieu les 3, 4 et 5 mai 2026, celle des acquis de la fin des premier et deuxième paliers de l'enseignement primaire, les 4 et 5 mai 2026, tandis que les compositions du troisième trimestre pour tous les niveaux des trois cycles d'enseignement seront organisées du dimanche 10 au jeudi 14 mai 2026 ». Les épreuves de rattrapage « demeurent sans changement et se dérouleront les lundi et mardi 22 et 23 juin 2026 ». À rappeler dans ce contexte que les épreuves du brevet de l'enseignement moyen sont prévues du 19 au 21 mai prochain tandis que le baccalauréat est programmé du 7 au 11 juin.

A. N.

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

## Les pharmacies ont 48 heures pour libérer les stocks

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a fixé aux établissements pharmaceutiques un délai de 48 heures jusqu'à 5 jours maximum pour libérer les stocks de médicaments qui ont connu des fluctuations ou des pénuries récemment, après que des enquêtes menées par les autorités compétentes ont révélé la disponibilité de ces produits pharmaceutiques dans les entrepôts de ces établissements. Avec un ton ferme le ministère a mis en garde dans un communiqué rendu public, les institutions

responsables de ces pratiques de pénurie, précisant qu'elles s'exposeraient à de lourdes sanctions, pouvant aller jusqu'au retrait de leur agrément. Cette mise en garde fait suite à une note de service adressée à ces institutions, confirmant la présence de certains produits pharmaceutiques, en situation de fluctuation ou de pénurie, dans des pharmacies privées, malgré leur disponibilité dans les stocks des institutions d'importation, de fabrication ou de distribution en gros. Cela a été révélé, selon la même source, grâce à des

informations fournies récemment par des membres du dispositif de vigilance et de surveillance. Dans ce contexte, et dans le cadre du suivi continu de la disponibilité des médicaments, le ministère a ordonné aux établissements pharmaceutiques de commencer immédiatement la commercialisation des produits pharmaceutiques en rupture de stock, conformément à la réglementation en vigueur, afin de répondre aux besoins en médicaments sur l'ensemble du territoire national, dans un délai allant de 48 heures jusqu'à 5 jours au maximum.

### DES SANCTIONS SÉVÈRES PRÉVUES

Le même département a confirmé que des inspections seront organisées par les autorités compétentes afin de garantir le strict respect du contenu de cette instruction, précisant que toute violation pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'au retrait de l'accréditation, et que toutes les pratiques illégales, telles que la spéculation, l'accaparement de stocks ou les ventes conditionnelles, seront passibles de sanctions conformément à la législation applicable.

Ania N.

NOUVEAU BUREAU POLITIQUE DU FLN

## Benbarek fixe les missions et responsabilités

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale, Abdelkrim Benbarek, a présidé à Alger, la cérémonie d'installation du nouveau bureau politique approuvé par le Comité central, a indiqué un communiqué du parti. À cette occasion, M. Benbarek a procédé à la répartition des missions et à la définition des responsabilités, tout en insistant sur la « nécessité de travailler avec sérieux et sincérité pour atteindre les objectifs fixés ». Dans ce cadre, le SG du parti a mis l'accent sur « la nécessité d'élaborer une feuille de route pour la nouvelle étape, qui exige un travail sérieux et méthodique, afin de réaliser les meilleurs résultats lors des prochaines échéances électorales », a conclu le communiqué.

L.Zeggane

PROGRAMME « DZ YOUNG LEADERS »

# Un millier de jeunes au rendez-vous

Le programme «DZ Young Leaders», visant à former et à autonomiser une nouvelle génération de leaders, s'achève aujourd'hui.

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, accompagné du conseiller du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mustapha Saïdj, a procédé jeudi au lancement officiel de cette initiative.

La cérémonie de lancement s'est tenue au Centre des conférences Mohamed Ben Ahmed, à l'hôtel Le Méridien d'Oran, en présence de plusieurs membres du gouvernement et d'une forte participation de jeunes. Près de 1 000 jeunes, venus de toutes les régions du pays, ont pris part à cet événement. Chaque participant représente un pro-



PH : DR

jet porté par une équipe composée d'une dizaine de jeunes. Un programme riche et structuré a été élaboré pour ce rendez-vous de trois jours.

Les activités ont débuté par une séance inaugurale, suivie d'une table ronde intitulée « Jeunesse et fabrication de l'avenir », axée sur les opportunités d'implication des jeunes dans les politiques nationales et internationales.

Lors de la première journée, les participants ont bénéficié également d'ateliers de formation intensifs portant sur la planification stratégique personnelle, les techniques de résolution de problèmes ainsi que la construction de l'identité de leader. La journée s'est clôturée par une soirée interactive dédiée au partage d'expériences inspirantes et à la mise en réseau entre jeunes

porteurs de projets. Ce programme, conçu comme une initiative nationale structurante, s'inscrit dans une démarche de formation complète s'étalant sur une année entière. Il combine l'apprentissage théorique et la mise en pratique, dans l'objectif de faire émerger une génération de leaders capables de relever les défis de demain.

L.Zeggane

COOPÉRATION ALGÉRO-NIGÉRIENNE DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

## La mise en œuvre fin avril

Le ministère de l'enseignement et de la formation professionnels a annoncé que la feuille de route conjointe à l'Algérie et le Niger entrera en vigueur fin avril.

Selon un communiqué du ministère, la ministre, Nassima Arhab, a tenu une réunion de coordination qui a abouti à un accord fixant des échéances précises pour la mise en œuvre des différents éléments de cette feuille de route. La réunion, qui s'est tenue à distance, a réuni la ministre Arhab et son homologue du Niger chargé de l'enseignement professionnel et technique, ainsi que des représentants des autorités centrales des deux pays.

La feuille de route susmentionnée vise à garantir l'efficacité du suivi et de

la mise en œuvre concrète des projets. La réunion a notamment permis de passer en revue les domaines de coopération inclus dans la feuille de route commune, en mettant l'accent sur le développement de programmes de formation et la formation des formateurs.

La coopération comprend un soutien technique au lycée d'amitié « Bezinder ». Elle comprend également le transfert de l'expérience algérienne en matière de création et de gestion de centres de développement de l'entrepreneuriat

dans les établissements de formation professionnelle et d'enseignement.

Ce qui précède reflète la volonté commune de porter la coopération algéro-nigérienne en matière de formation professionnelle à un niveau plus efficace. La coopération entre les deux pays vise à obtenir des résultats concrets, en contribuant au développement des compétences humaines et en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes.

Ania N.

VISITÉE PAR PLUS DE 26 000 TOURISTES LOCAUX ET ÉTRANGERS

## El-Méniâa, wilaya captivante

Au moins 26 026 touristes, nationaux et étrangers, ont visité la wilaya d'El-Méniâa durant l'actuelle saison de tourisme saharien, a fait savoir la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat M. Smail Lebcir. Ce sont ainsi 24.682 touristes nationaux et 1 344 étrangers qui ont séjourné dans cette wilaya du sud-centre du pays, confirmant une dynamique croissante du secteur dans cette région aux importantes potentialités naturelles, culturelles, religieuses et historiques, a affirmé le DTA, Smail Lebcir. Soulignant que, « des potentialités qui font d'El-Méniâa une destination prisée par les passionnés de tourisme saharien », a-t-il souligné, en citant, à titre d'illustration, « le vieux ksar, le musée public national où est conservée une large palette d'objets anciens et de pièces archéologiques, et l'église catholique où se trouve le tombeau du missionnaire français Charles de Foucauld ». Concernant les circuits touristiques naturels, le parc des roses de sable avec ses dunes dorées, et le lac de Hassi El-Gara avec sa riche biodiversité avifaune aquatique et de poissons, constituent des haltes convoitées par les touristes, pour leurs merveilleuses vues naturelles mais aussi pour l'observation du coucher de soleil. L'organisation des circuits touristiques s'appuie également sur les supports numériques, à travers la plateforme mise en place par le ministère de tutelle, en coordination avec les agences de tourisme et les associations actives dans le domaine, pour améliorer l'expérience touristique des visiteurs et faciliter leurs déplacements à travers les différents sites. À noter que, la wilaya d'El-Méniâa dispose de plusieurs structures d'hébergement, combinant hôtels, dortoirs et auberge de jeunesse, qui font l'objet de visites régulières des services de la DTA pour l'inspection de leur disponibilité à accueillir les touristes dans de bonnes conditions et à leur refléter la beauté du tourisme saharien à El-Méniâa, et dans le Sud de façon générale.

L.Z.

## INITIATIVES UNIVERSITAIRES Baddari supervise le suivi des dossiers

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé au siège du ministère une réunion de coordination en présence des cadres du ministère et des présidents des colloques régionaux des universités. Selon un communiqué publié sur sa page Facebook, la rencontre a été consacrée au suivi du projet « Étudier en Algérie », aux préparatifs de la première édition du Théâtre universitaire africain, ainsi qu'aux Jeux universitaires d'Afrique du Nord. Les discussions ont également porté sur les accords de partenariat et de jumelage entre les établissements universitaires algériens et leurs homologues internationaux.

L.Z.

## POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES FONCTIONNAIRES D'ALGÉRIE POSTE La révision de la convention collective lancée

Le ministère des Postes et des Télécommunications a annoncé, jeudi, lors d'une réunion présidée par le ministre, Sid Ali Zerrouki, le lancement d'une révision de la convention collective d'Algérie Poste. Un ensemble de mesures a été convenu afin d'améliorer les conditions de travail et d'accroître les performances au sein de l'organisation. La réunion s'est conclue par la décision de réviser immédiatement la convention collective d'Algérie Poste, qui n'a pas été mise à jour depuis 2013, afin de l'adapter aux évolutions professionnelles et organisationnelles qu'a connues le secteur. De même, des efforts sont déployés pour mettre en place de nouveaux mécanismes réglementaires permettant aux travailleurs de bénéficier de 2 jours de congé par semaine. Ceci se fera sans perturber la continuité des services publics offerts aux citoyens le samedi. Le processus de reclassement des bureaux de poste à l'échelle nationale a débuté. Ce reclassement se fera en fonction du volume d'activité réel de chaque bureau, ce qui permettra une meilleure gestion et une allocation plus efficace des ressources humaines. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'engagement continu du ministère en faveur du dialogue entre les institutions du secteur et les partenaires sociaux. Le ministère a souligné l'objectif de promouvoir la stabilité professionnelle et d'améliorer les conditions de travail, ce qui aura un impact positif sur la qualité des services offerts aux citoyens.

A. N.

## ALGÉRIE- ÉTHIOPIE Air Algérie relance la ligne directe Alger-Addis-Abeba

La ligne aérienne de la compagnie Air Algérie reliant Alger à Addis-Abeba a été relancée dans la capitale éthiopienne. L'ambassadeur d'Algérie en Éthiopie et son représentant permanent auprès de l'Union africaine, Mohamed Khaled, accompagné du personnel de l'ambassade, a présidé la cérémonie d'accueil du premier vol au niveau de l'aéroport d'Addis-Abeba. Cette démarche historique intervient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la présence de l'Algérie sur le continent africain et en concrétisant des efforts tendant à renforcer les relations d'amitié et de coopération historiques entre l'Algérie et l'Éthiopie.

L.Z.

### ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

## Trois morts et 195 blessés en 24 heures

Trois personnes sont décédées et 195 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant ces dernières 24 heures, dans plusieurs wilayas, a indiqué un bilan de la Protection civile. Selon le bilan, « 173 interventions ont été effectuées durant cette période, ayant entraîné trois décès et 195 blessés ». S'agissant des cas d'intoxication au monoxyde de carbone émanant de dispositifs de chauffage et chauffe-eaux, les secours de la Protection civile ont également secouru 52 victimes incommodées par ce gaz.

L.Z.

ALERTE SUR LES PRATIQUES D'ESPIONNAGE MAROCAINES AUX PAYS - BAS

# L'œil du Makhzen sur les opposants

Un collectif d'activistes, « Monitor Lange Arm Rabat » a alerté la Chambre néerlandaise des représentants sur l'espionnage et l'intimidation pratiqués à grande échelle par le Maroc aux Pays-Bas.



**C**ela renseigne sur la nature du Makhzen dont les mains resteront à jamais tachées par le sang de l'opposant marocain Ben Barka, dont la dépouille n'a jamais été retrouvée. L'enquête ouverte en France à la suite de sa disparition a été mystérieusement bloquée quand des indices probants avaient mis en cause l'ex-SDECE (DGSE actuellement) française. « Des enquêtes menées par des médias néerlandais ont mis en lumière l'existence d'un réseau de surveillance visant les opposants marocains réfugiés en Europe, en particulier aux Pays-Bas et en Allemagne. Ces révélations ont provoqué un véritable choc dans les milieux politiques et médiatiques européens. Plusieurs observateurs n'hésitant pas à dénoncer une stratégie d'ingérence et d'intimidation menées par les autorités marocaines. Il est désormais établi que le régime marocain a mobilisé ses services de renseignement pour infiltrer les communautés marocaines en Europe. Les agents auraient cherché à surveiller les militants des droits humains, à intimider leurs familles et à utiliser des technologies d'écoute sophistiquées, fournies par l'entité sioniste, afin

PH. DR.

de collecter des informations sensibles. Les consulats et l'ambassade du Maroc sont accusés de jouer un rôle central dans la coordination de ces opérations, renforçant ainsi l'impression d'une ingérence organisée et systématique », indique le site d'information « De Kanttekening » qui a publié une lettre du collectif. Selon ce groupe, Rabat recourt à l'instrumentalisation de la religion, au financement d'organisations locales et au soutien de personnalités influentes d'origine marocaine pour renforcer son emprise. Le recrutement de jeunes athlètes pour les équipes nationales marocaines et l'envoi d'imams d'État pendant le Ramadhan sont cités comme des exemples concrets de cette politique d'ingérence. Les médias néerlandais ont également mis en lumière l'ampleur des réseaux d'espionnage marocains ainsi que l'étendue des dispositifs d'influence déployés par Rabat. Ils ont révélé l'implication du Makhzen dans des pratiques de répression, de chantage et de surveillance visant les opposants marocains et les défenseurs des droits humains ». Il faut rappeler

dans le cadre des Pays bas, que le réseau de la Moco-mafia, dirigé par Ridouan Taghi et sa fratrie avait été cité, dans plusieurs enquêtes comme l'homme de main du Makhzen qui s'est servi de ses « fiers à bras », pour intimider des militants du Rif et leurs familles, des activistes sahraouis et même des opposants à son hégémonie. Les enquêtes sur les affaires d'espionnage via le logiciel espion Pegasus, ouvertes en Espagne, en Belgique et en France, et même si elles n'ont pas encore révélé tous leurs secrets, s'accordent toutes à mettre en cause le Maroc et le Makhzen qui est cité dans tous les rapports. Par ailleurs, ces enquêtes montrent comment, sous les directives directes du Makhzen, les représentations consulaires marocaines en Europe ont été transformées en véritables instruments de propagande et d'influence. Leur objectif : exercer des pressions sur les citoyens, aux Pays-Bas comme ailleurs en Europe, afin de les dissuader de critiquer le régime marocain. D'après les médias néerlandais, des agents marocains ont été mandatés pour collecter des

informations sur les opposants installés aux Pays-Bas ainsi que sur les militants des droits humains. « Ils ont également reçu pour mission de mettre en œuvre des actions et de proférer des menaces destinées à réduire ces voix critiques au silence. Ce scandale d'espionnage révèle, selon les médias néerlandais, un « bras long du Maroc » qui agit comme une ombre persistante sur les communautés marocaines d'Europe. Derrière le discours officiel marocain de coopération et de diaspora, se dessine une politique de surveillance et de contrôle qui fragilise les gouvernements européens en place ». L'histoire du Makhzen avec ces pratiques n'est pas nouvelle. Il y a quelques mois, Hicham Jerando, un Youtubeur marocain résidant au Canada, connu pour ses critiques virulentes du pouvoir marocain a été condamné par contumace, mai 2025, par la cour d'appel de Rabat à 15 ans de prison pour des accusations graves parmi lesquelles l'incitation au terrorisme, et la diffamation. N'ayant pas pu le faire taire, le Makhzen a arrêté et poursuivi des membres de sa famille pour l'accusation de soutien à ses activités via l'achat de cartes SIM et la gestion de ses comptes sur les réseaux sociaux. Sa nièce, une mineure a même été emprisonnée, selon des sources médiatiques. Dounia Filali et son époux, des opposants marocains qui ont le statut de réfugiés politiques en république de Chine, conformément à une ordonnance du Haut Commissariat de l'ONU, font face à moulte pression du Makhzen et ses relais. Aujourd'hui installé en Europe, le couple, considéré comme l'ennemi public numéro

un, fait face aux intimidations du Makhzen. Dounia et son mari sont contraints à des déplacements fréquents pour éviter d'être repérés et éliminés par les barbouzes de Hammouchi. Un activiste dira à ce propos : « la DGST (Direction générale de la sûreté du territoire, plus connue sous son ténébreux nom de DST) et la DGED (Direction générale des études et de la documentation), se mettent en marche pour soit vous obliger à vous aligner sur les thèses officielles, soit, en cas de refus, vous broyer. On en a vu quelques exemples ces dernières années avec les cas de l'historien Maïti Monjib et ceux des journalistes Taoufik Bouachrine, Omar Radi, Soulaïman Raïssouni et Imad Stitou, et Ali lamrabet. Tous condamnés à des peines de prison après des procès kafkaïens et truffés d'irrégularités flagrantes. Ces figures de l'opposition marocaine avaient toutes dénoncé des tentatives d'intimidation, d'enlèvement, d'assassinat dans des capitales européennes. Mais le cas qui semble agiter les nuits de Hammouchi est celui de l'officier de police Mehdi Hijaoui, ex-haut responsable des renseignements extérieurs poussé à l'exil à la suite d'un conflit avec sa hiérarchie. Ses proches et même ses anciens collaborateurs font aujourd'hui l'objet d'espionnage et de surveillance de la part des réseaux du Makhzen qui ne se prive pas de fouler aux pieds les us et coutumes diplomatiques pour utiliser ses ambassades et ses consulats en Europe comme officines et chambres opérationnelles de vaste opération d'espionnage des opposants de sa diaspora.

Slimane B.

L'AMBASSADEUR FAYEZ ABU AITA ALERTE :

## « Les Palestiniens à Ghaza souffrent le martyre »

**L'**ambassadeur de l'État de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aïta, a exposé les conditions difficiles que vit le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, à la lumière de la poursuite des crimes de l'occupation sioniste, condamnant l'adoption, par l'occupant, d'une loi prévoyant l'exécution des pri-

sonniers palestiniens. Lors d'une conférence de presse, tenue au siège de l'ambassade de l'État de Palestine à Alger, Abu Aïta a abordé les derniers développements de la cause palestinienne, en tête desquels l'adoption par l'occupation sioniste d'une loi prévoyant l'exécution des prisonniers palestiniens, soulignant

que l'armée d'occupation a procédé, au cours des trois dernières années, à « l'exécution de centaines de prisonniers palestiniens, tant à l'intérieur des prisons que lors de leur transfert vers celles-ci ». L'ambassadeur palestinien a mis en lumière « les conditions difficiles et sans précédent que subissent les prisonniers

palestiniens dans les prisons de l'occupation, pour ne citer que les meurtres, la torture et la privation de tous leurs droits ».

Parallèlement à la situation dangereuse que connaissent la Cisjordanie et El-Qods occupée, Abu Aïta a mis en exergue « les conditions difficiles que vit le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, en raison de la poursuite des crimes de l'occupation et de la guerre génocidaire menée depuis octobre 2023, en imposant un blocus total sur la bande et en créant une situation humanitaire critique marquée par un manque de médicaments, de nourriture et d'abris ».

### APPEL À LA LIBÉRATION DE TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES

Il a également plaidé pour « la libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers politiques palestiniens dans les geôles de l'occupation », sans oublier de mettre un terme à la politique de détention administrative arbitraire, de démanteler le système des tribunaux militaires sionistes, d'ouvrir des enquêtes indépendantes et transparentes sur tous les cas de torture dans les prisons de l'occupation et de permettre au Comité international de la Croix Rouge (CICR) de visiter les prisonniers et de s'enquérir de leurs conditions de détention sans restriction ».

Ania N.

UNRWA

## Saunders nommé intérimaire après le départ de Lazzarini

**L**e secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a choisi Christian Saunders, le coordinateur spécial pour l'amélioration de la réponse des Nations Unies à l'exploitation et aux abus sexuels, pour occuper le poste de commissaire général par intérim de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), a annoncé son porte-parole. Le mandat du commissaire général de l'UNRWA Philippe Lazzarini prendra fin le 30 juin prochain, le secrétaire général de l'ONU a désigné Saunders pour diriger les tâches quotidiennes de l'UNRWA à compter de mercredi dernier au 30

juin prochain, puis pour assurer le rôle de commissaire général par intérim à compter du 1er juillet 2026, a indiqué le porte-parole Stéphane Dujarric. À cette occasion, le secrétaire général de l'ONU a réitéré son profond soutien et sa reconnaissance au personnel de l'UNRWA pour le travail essentiel accompli dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'aide humanitaire dans des conditions extrêmement difficiles, indique-t-on.

### PLUS DE 390 EMPLOYÉS TUÉS À GHAZA

Le secrétaire général a réaffirmé qu'« il était essen-

tiel que les États membres et les autres partenaires de l'ONU continuent à soutenir l'UNRWA et les services qu'elle fournit dans cette région instable ».

Dans ce cadre, M. Lazzarini a demandé l'ouverture d'une enquête sur le meurtre de plus de 390 employés de l'agence par l'armée sioniste pendant l'agression contre Ghaza.

Selon ses déclarations à la presse à Genève, « je crois qu'il nous faut un panel (...) un panel d'experts de haut niveau pour enquêter sur le meurtre de nos collaborateurs ». Il a indiqué que « plus de 390 membres du person-

nel de l'UNRWA ont été tués depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza en octobre 2023 ». Cette agression génocidaire a fait 72.285 martyrs et 172.028 blessés, en majorité des femmes et des enfants, selon un nouveau bilan communiqué par les autorités sanitaires palestiniennes.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, « 709 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.928 autres ont été blessés, tandis que les corps de 756 martyrs ont été récupérés », a ajouté la même source.

L. Zeggane

D'APRÈS LA CHAÎNE DE TÉLÉVISION CNN

# L'arsenal iranien intact

Contrairement aux affirmations du président Donald Trump qui prétendait que l'arsenal iranien a été détruit, la chaîne de télévision CNN a rapporté, jeudi, les dernières évaluations des services de renseignement américains qui montrent qu'environ la moitié des lanceurs de missiles iraniens sont toujours intacts et que des milliers de drones d'attaque unidirectionnels restent dans l'arsenal iranien plus d'un mois après que les États-Unis et l'entité sioniste ont lancé des frappes massives contre l'Iran.



inspirés de son expérience dans le monde des affaires, pourrait ne pas être efficace dans un contexte de guerre. De son côté, le magazine The Atlantic rapporte des discussions au sein de l'administration américaine concernant le départ de plusieurs responsables, dont le directeur du FBI, le secrétaire à l'Armée de terre et le secrétaire au Travail.

La même source indique que « l'Iran conserve un grand nombre de missiles, ainsi qu'une part importante de ses missiles de croisière de défense côtière », une capacité clé pour contrôler le détroit d'Ormuz. Le président américain Donald Trump a déclaré lors d'une allocution télévisée de 19 minutes dans la nuit de mercredi à jeudi que les États-Unis continueraient de frapper l'Iran pendant encore deux ou trois semaines. Selon le New York Times, ce discours visait à rassurer les Américains quant au caractère temporaire du coût de la guerre et à l'imminence de sa fin. Pour le New York Times, l'approche de Trump, fondée sur des manœuvres et des changements de position

Plus tôt dans la journée, le chef d'état-major de l'Armée de terre américaine, Randy George, a annoncé sa démission, quelques jours après celle de Joe Kent, directeur du Bureau national de lutte contre le terrorisme. À cette vague de démissions, s'ajoutent les pressions exercées sur Donald Trump, à l'intérieur, par les manifestations anti-guerre aux États-Unis et, à l'extérieur, par la défection des ses alliés de l'OTAN (France, Royaume Uni, Allemagne, Italie, Espagne...) qui refusent de le suivre dans sa guerre contre l'Iran ; en plus des pertes en effectifs et en équipements qui lui sont infligées par la riposte iranienne. Hier, les responsables iraniens ont annoncé le lancement de la

92e vague de l'opération « Vérité Promise 4 », menée à l'aide de missiles balistiques et de drones d'attaque contre des systèmes radar à longue portée et tridimensionnels américains dans la région et dans l'entité sioniste. Vendredi matin, l'armée iranienne, en coordination avec les forces armées yéménites, avait lancé des attaques dans le cadre de la 91e vague de son opération. Ces attaques, menées à l'aide de missiles lourds à longue portée ont ciblé des installations militaires sionistes, des complexes militaro-industriels et du matériel de soutien logistique dans l'ouest de Tel Aviv et le port d'Eilat. Les responsables iraniens ont également annoncé avoir abattu pour la deuxième fois depuis le début de l'agression, un avion de chasse stratégique américain F-35 (cinquième génération) au-dessus du centre du pays. L'avion de chasse a été ciblé par un système de défense aérienne moderne appartenant aux forces aérospatiales iraniennes et a été complètement détruit. Les sources iraniennes indiquent qu'aucune information n'était disponible

concernant le sort du pilote, compte tenu de la violente explosion subie par l'avion lors de l'impact et du crash, réduisant considérablement ses chances de survie.

De son côté, la Résistance libanaise a mené plusieurs opérations militaires contre des sites, des véhicules et des concentrations de troupes sionistes hier matin. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mis en garde contre des attaques américano-sionistes visant le secteur de la santé iranien, confirmant des dégâts dans des centaines d'établissements et la fermeture d'hôpitaux. L'organisation a déploré les dégâts subis par l'Institut Pasteur à Téhéran, la capitale, à la suite d'une frappe aérienne américano-sioniste. Selon les statistiques du Croissant-Rouge iranien, 307 établissements de santé, médicaux et de services d'urgence ont été endommagés depuis le début du conflit. Le droit international interdit de cibler les infrastructures civiles. Les établissements de santé sont des sites protégés par les Conventions de Genève.

M'hamed Rebah

PEINE DE MORT CONTRE LES DÉTENUS PALESTINIENS

## L'Irak qualifie la loi sioniste « de grave violation du droit international et du droit international humanitaire »

Le ministère irakien des Affaires étrangères a condamné l'adoption par l'entité sioniste d'une loi instaurant la peine de mort pour les détenus palestiniens, la qualifiant « de grave violation du droit international et du droit international humanitaire ». Dans un communiqué repris par l'agence de presse Wafa, le ministère irakien a indiqué que « cette loi constituait une grave violation du droit international et du droit international humanitaire, ainsi qu'une dangereuse escalade », réitérant son « rejet catégorique de cette mesure arbitraire ». L'adoption de cette loi a suscité une vague d'indignation en Palestine et à l'international. En Palestine, une grève générale a été observée mercredi à travers les gouvernorats de la Cisjordanie occupée.

L.Zeggane

LIBAN

## Les besoins humanitaires du pays dépassent les ressources disponibles

Après plusieurs mois d'agression sioniste contre le Liban et son intensification depuis la guerre américano-sioniste déclenchée contre l'Iran le 28 février dernier, l'ampleur des besoins humanitaires dans le pays continue de dépasser les ressources disponibles, a prévenu le porte-parole du secrétaire général des Nations unies, Stéphane Dujaric. « Nous n'avons reçu que 94 millions de dollars sur les 308 millions que nous avions sollicités lors du récent appel d'urgence. Nous avons un besoin urgent de financements supplémentaires pour maintenir et intensifier nos opérations », a déclaré Dujaric. L'ONU et ses partenaires humanitaires continuent de faire tout leur possible pour protéger les populations et leur venir en aide, a-t-il ajouté.

### PLUS DE 200 000 PERSONNES ONT FUI LE LIBAN DONT 3100 FEMMES ENCEINTES

Le Coordonnateur des secours d'urgence des Nations unies, Tom Fletcher, effectue cette semaine une visite au Liban. « Il a pu constater de visu les effets dévastateurs du conflit » sur la situation humanitaire du pays. Fletcher s'est également rendu à la frontière entre le Liban et la Syrie. Plus de 200 000 personnes ont traversé la frontière, du Liban vers la Syrie, depuis le début de l'escalade militaire sioniste. Parmi les dizaines de milliers de personnes qui ont fui le Liban vers la Syrie depuis début mars, environ 3 100 sont des femmes enceintes, a indiqué l'agence des Nations unies chargée des questions de santé sexuelle et reproductive (UNFPA). Les femmes et les filles sont particulièrement exposées aux violences basées sur le genre. « Nous ne pouvons détourner le regard », a averti Enshrah Ahmed, représentante de l'UNFPA en Syrie. L'agence a besoin de 45 millions de dollars pour intensifier son aide d'urgence. À l'issue de sa visite au Liban, Tom Fletcher se rendra en Syrie, où il sera rejoint par l'Administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Alexander De Croo. Cette visite conjointe a pour but de souligner la nécessité de passer d'une réponse humanitaire à une phase de développement, de relèvement et de reconstruction. Conjointement avec le gouvernement syrien, Fletcher et De Croo participeront au lancement du Plan de réponse humanitaire de cette année.

A. N.

CONTESTATION CONTRE LA LOI INSTAURANT LA PEINE DE MORT POUR LES PRISONNIERS PALESTINIENS

## Grève générale en Cisjordanie occupée

Une grève générale a été observée mercredi dans les gouvernorats de Cisjordanie occupée, en Palestine, pour protester contre l'adoption par l'entité sioniste d'une loi instaurant la peine de mort pour les prisonniers palestiniens. Selon l'agence de presse Wafa, l'appel à la grève a été lancé par plusieurs mouvements et autres forces nationales en Palestine. Dans un communiqué relayé par des médias, le mouvement palestinien Fatah, l'un des initiateurs de la grève, a indiqué que « l'appel à la grève générale a pour objectif de fédérer les Palestiniens et de solliciter l'aide arabe et internationale pour obtenir l'abrogation de cette loi et demander des comptes à l'occupation pour ses crimes continus contre le peuple palestinien ».



### LE HAUT-COMMISSAIRE DE L'ONU DÉNONCE UN CRIME DE GUERRE

L'application de la nouvelle loi sionis-

te instaurant « la peine de mort », taillée sur mesure pour ne s'appliquer qu'à des Palestiniens, constituerait un « crime de guerre », a affirmé le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme Volker Türk. L'application de ce texte « discriminatoire constituerait une violation supplémentaire et particulièrement grave du droit international.

Son application aux habitants du territoire palestinien occupé constituerait un

crime de guerre », a-t-il indiqué dans un communiqué. Cette loi adoptée lundi dernier « est manifestement incompatible avec les obligations de l'entité sioniste en droit international, notamment en ce qui concerne le droit à la vie.

Elle soulève de graves préoccupations quant au respect des droits de la défense, est profondément discriminatoire et doit être abrogée sans délai », a insisté le chef des droits de l'Homme de l'ONU.

Ce texte « institutionnaliserait une justice discriminatoire et partielle », a averti Türk.

« Ces mesures législatives ne feront qu'aggraver la violation par l'entité sioniste de l'interdiction de la ségrégation raciale et de l'apartheid, en ciblant de manière discriminatoire les Palestiniens, souvent condamnés à l'issue de procès inéquitables », ajoute le communiqué du Haut-Commissariat.

Ania N.

SOUDAN

# L'armée se dote d'un nouveau chef d'état-major

L'armée soudanaise a annoncé jeudi la désignation d'un nouveau chef d'état-major, dans la plus importante évolution de sa hiérarchie depuis le début, il y a trois ans, du conflit qui l'oppose aux Forces de soutien rapide (FSR).

Yasser al-Atta, jusqu'ici adjoint du chef de l'armée Abdel Fattah al-Burhane au sein du Conseil de souveraineté du Soudan, dirigera l'état-major avec des adjoints chargés de l'administration, des opérations, de la formation, de l'intendance et du renseignement militaire. Le général al-Atta, presque 40 ans de carrière derrière lui, remplace Othman al-Hussein, qui occupait ce poste depuis 2019. Ce général est aussi une figure politique au sein du Conseil de souveraineté, formé en 2019 après la destitution du président Omar el-Béchir. En cours depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux FSR a fait plusieurs dizaines de milliers de morts et déplacé des millions de personnes, provoquant ce que l'ONU qualifie de pire crise humanitaire au monde.

## MSF DÉNONCE UNE NOUVELLE ATTAQUE « CHOQUANTE » DES FSR

L'ONG Médecins sans frontières a dénoncé une attaque des Forces de sou-



ten rapide (FSR), jeudi, contre un hôpital dans le sud du Soudan, faisant dix morts, la qualifiant « de choquante ». « Une attaque de drone des FSR a ciblé l'hôpital Al-Jabalain, dans l'Etat du Nil Blanc. Deux frappes ont eu lieu : l'une a touché le bloc opératoire et l'autre la maternité.

Cette attaque inacceptable a fait au moins dix morts, dont sept membres du personnel médical », a dénoncé MSF dans un communiqué, relayé vendredi par des médias. Cette attaque est d'autant plus choquante qu'elle s'est produite pendant une campagne de vaccination infantile », a indiqué MSF, précisant avoir fourni du carburant pour le transfert de 19 blessés à

Kosti, à environ 80 kilomètres de là. Le 20 mars dernier, une frappe cette fois attribuée à l'armée en territoire FSR avait éventré l'hôpital universitaire d'El-Daein (Darfour-Est), faisant 70 morts et 146 blessés. MSF s'est dite « indignée par ces attaques répétées contre les structures de santé, qui se sont dangereusement intensifiées ces dernières semaines.

En cours depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux FSR, a fait plusieurs dizaines de milliers de morts et déplacé plus de 12 millions de personnes, dont près d'un million au Tchad, selon l'ONU.

R. I.

APRÈS UNE ABSENCE DE TROIS ANS

# L'Onu rouvre son siège à Khartoum par la reprise du programme du PNUD

L'ONU a rouvert jeudi son siège à Khartoum, parallèlement à la reprise des opérations du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ouvrant la voie à une reprise progressive de ses activités après près de trois ans de suspension suite au déclenchement du conflit dans le pays. Le ministre soudanais des Affaires étrangères

et de la Coopération internationale, Mohi El-Din Salem, des responsables de l'ONU et des représentants du gouvernement de l'État de Khartoum ont assisté à la cérémonie de réouverture. Dans un communiqué, le ministre soudanais a déclaré que cette réouverture reflétait la reprise de la coopération entre le gouvernement de l'État de Khartoum et l'ONU, saluant cette mesure

comme un « indicateur positif » du renouvellement des partenariats internationaux et du soutien aux efforts de stabilisation du pays. Pour sa part, Xu Haoliang, administrateur associé du PNUD, a déclaré que le retour des agences des Nations Unies à Khartoum représentait un soutien important pour le Soudan dans la phase actuelle. Xu a déclaré que le PNUD se

concentrait sur la réponse humanitaire tout en renforçant les capacités des institutions nationales et des communautés locales, contribuant ainsi aux efforts de relèvement et de reconstruction. L'ONU avait auparavant transféré une grande partie de ses opérations hors de Khartoum, tout en maintenant certaines activités humanitaires par le biais de bureaux de terrain dans d'autres États, dans un contexte de difficultés importantes liées à l'accès et à la détérioration des infrastructures et des services de base. Le Soudan est confronté à l'une des plus graves crises humanitaires de la région. La guerre en cours a provoqué des déplacements de population à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et s'accompagne d'une forte dégradation des services de santé et d'éducation et d'une insécurité alimentaire croissante. L'ONU avait déjà alerté sur l'augmentation des besoins humanitaires au Soudan, alors que le conflit approche de sa troisième année. Selon le Plan de réponse humanitaire pour le Soudan 2026, récemment annoncé par l'ONU, environ 33,7 millions de personnes au Soudan auront besoin d'une aide humanitaire cette année, soit une augmentation de 3,3 millions par rapport à 2025.

R. I.

R. I.

66<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU SÉNÉGAL

# Thiès abritera les festivités

La ville sénégalaise de Thiès fera office de capitale durant cette journée, journée pour célébrer la fête de l'indépendance, chère aux Sénégalais. Les autorités civiles et militaires se préparent en grande pompe à l'événement qui s'annonce exceptionnel à plus d'un titre. La ville de Thiès, située à 60 kilomètres de la capitale Dakar, accueillera exceptionnellement cette année la célébration de la 66<sup>e</sup> fête de l'indépendance du Sénégal prévue aujourd'hui.

Ce rendez-vous exceptionnel, le second du genre pour la ville qui avait accueilli ces mêmes commémorations en 1979, a suscité une ferveur populaire palpable, comme a pu le constater le correspondant de RT sur place, ce 1er avril. Pour l'occasion, la ville a fait peau neuve avec des décorations aux couleurs nationales prévues pour l'occasion sur l'avenue Caen et les artères alentours. Il est prévu aujourd'hui un défilé, dans le cadre des festivités qu'abrite la ville de Thiès, celui-ci s'annonce grandiose, selon les médias locaux et étrangers avec la mobilisation de plus de 5 000 participants militaires et civils. L'armée sénégalaise a indiqué pour l'occasion la

participation de 265 véhicules et blindés, d'une centaine de motos, de plus de 3 000 militaires à pied qui vont parcourir l'avenue pour l'occasion. L'événement est perçu comme une fierté et une occasion unique par les habitants de la ville. « J'ai dépassé la trentaine, mais je n'ai jamais eu l'occasion d'assister au défilé du 4 avril, que je regarde seulement à la télévision. Mais le vivre en assistant notamment aux préparatifs, c'est quelque chose qui est unique », a déclaré Abdou Aziz Diop, un autre habitant de Thiès. « Il faut dire qu'on s'attendait vraiment à ce qu'il se déroule une fois encore à Thiès puisque notre localité est une ville de résistance qui a participé à l'indépendance du pays et qui a vu traverser des hommes importants dans l'histoire politique du Sénégal », a-t-il ajouté. Pour rappel, la décision de faire de Thiès la capitale d'un jour en accueillant les festivités officielles de la commémoration de l'indépendance sénégalaise a été prise par le président du pays, Bassirou Diomaye Faye. L'événement est organisé selon l'esprit : « Thiès accueille et le Sénégal célèbre ».

ÉPIDÉMIE DE MPOX

# La RDC annonce la fin de l'urgence nationale

La République démocratique du Congo a officiellement déclaré jeudi la fin de l'épidémie de Mpx en tant qu'urgence nationale, après plus de trois années de lutte contre cette maladie, ont annoncé les autorités sanitaires, citées par des médias. « L'annonce a été faite à Kinshasa par le ministre de la Santé publique, Samuel Roger Kamba lors d'un point de presse », ont précisé les mêmes sources. Le ministre a salué, à cette occasion, « l'engagement des personnels de santé, des agents communautaires et des populations locales, ainsi que le soutien des partenaires internationaux, dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Unicef, l'Union européenne, les Etats-Unis et la Banque mondiale ».

Il a attribué ces résultats à une stratégie reposant notamment sur le renforcement du système de gestion des incidents, la coordination centralisée des interventions, la digitalisation de la surveillance épidémiologique, la décentralisation du diagnostic et le déploiement de campagnes de vaccination avec les vaccins MVA-BN et LC16-m8. « Une nouvelle phase dite de « résilience » est décrétée, « axée sur le maintien de la surveillance, la reprogrammation des financements et le renforcement de la prévention au niveau communautaire. », a, en outre, indiqué le ministre Kamba. Déclarée le 16 décembre 2022, l'épidémie a touché l'ensemble des 26 provinces du pays et mobilisé 419 zones de santé, dans ce qui constitue l'une des réponses sanitaires les plus vastes jamais menées en RDC.

Selon les autorités, près de 125.000 cas suspects ont été investigués, plus de 80.000 échantillons analysés et plus de 34.000 cas confirmés. Au total, 2.253 décès ont été enregistrés au cours de cette période, avec un taux de létalité ramené à 1,39 %, un niveau jugé significativement réduit au regard de l'ampleur de la crise. La RD Congo reste toutefois confrontée à d'autres épidémies. C'est le cas de la rougeole qui a déjà fait près de 200 morts depuis le début de l'année.

R. I.

# 43 morts dans une attaque des « ADF »

Quarante-trois personnes ont été tuées par des ADF (Forces démocratiques alliées), dans une localité du nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), a affirmé l'armée congolaise jeudi. Mercredi soir, des ADF ont mené une attaque sur la localité de Bafwakoa, située dans la province de l'Ituri, à environ 300 kilomètres à l'ouest de la capitale provinciale, Bunia, selon des sources locales. « Le bilan fait état de 43 compatriotes tués, 44 maisons incendiées », a déclaré le lieutenant Jules Tshikudi Ngongo, porte-parole de l'armée congolaise dans la province dans un communiqué publié jeudi. Le Baromètre sécuritaire du Kivu (KST), réseau d'analystes basés dans l'est de la RDC, a évoqué jeudi un bilan d'« au moins 35 civils » tués. Jospin Paluku, représentant d'une organisation de la société civile locale a également fait état d'un bilan provisoire « d'au moins 35 civils tués » dont les corps « ont déjà été retrouvés ». « D'autres victimes sont calcinées dans leurs habitations, et d'autres sont dans la brousse, le bilan est donc plus lourd », a-t-il souligné.

R. I.

IRENA

## La capacité mondiale d'énergie renouvelable a atteint 5 149 gigawatts

En 2025, la capacité mondiale d'énergie renouvelable a atteint 5 149 gigawatts (GW) après l'ajout net de 692 GW, soit une hausse annuelle de 15,5 %, selon le rapport Statistiques sur les capacités renouvelables 2026 de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA).

Les énergies renouvelables représentent désormais 85,6 % de l'expansion totale des capacités électriques mondiales, reléguant les sources fossiles à une part minoritaire des nouveaux ajouts. Ce résultat s'inscrit dans un contexte de tensions géopolitiques, notamment au Moyen-Orient, qui ravive les inquiétudes



sur la sécurité de l'approvisionnement en combustibles fossiles et la volatilité des prix. L'énergie solaire a contribué à hauteur de 511 GW aux nouvelles capacités renouvelables, représentant environ 75 % des ajouts de l'année. Le photovoltaïque (PV) constitue l'essentiel de cette croissance, avec 510,3 GW sur les 511,2 GW de nouvelles capacités solaires totales enregistrées en 2025. Cette dynamique se retrouve à l'échelle des projets individuels : Doral Renewables a bouclé le financement de 430 MWac de capacité solaire au Texas, illustrant le rythme soutenu des investissements dans le secteur. L'énergie éolienne occupe la deuxième position avec 158,7 GW de nouveaux ajouts, un niveau record représentant une progression de 14 % par rapport à 2024. La Chine a concentré 119,4 GW de cette expansion, soit près des trois quarts du total mondial, tandis que l'Inde a enregistré une hausse de 6,3 GW. Cette cadence se retrouve dans les carnets de commandes des fabricants, avec des projets comme la commande de six éoliennes N163 décrochée par Nordex pour le parc de Peckelsheim

ou l'installation de la première éolienne du projet Hai Long à Taïwan. Ensemble, le solaire et l'éolien ont capté 96,8 % de l'ensemble des nouvelles capacités renouvelables nettes de l'année, bénéficiant des baisses de coûts les plus marquées parmi toutes les technologies du secteur. L'Asie a concentré 74,2 % des nouvelles capacités renouvelables mondiales, avec 513,3 GW ajoutés à un rythme de croissance de 21,6 %. Sur le plan de la capacité totale installée, le continent affiche 2 891 GW, loin devant l'Europe qui totalise 934 GW. L'Amérique centrale et les Caraïbes enregistrent la plus faible capacité avec 21 GW en 2025, soulignant la persistance de fortes disparités régionales. L'Afrique a connu sa plus forte augmentation historique de capacité renouvelable, avec une progression de 15,9 %, soit 11,3 GW supplémentaires, portée par l'Éthiopie, l'Afrique du Sud et l'Égypte. Le Moyen-Orient a enregistré la plus forte progression annuelle de toutes les régions avec +28,9 %, sous l'impulsion de l'Arabie saoudite.

### INFO

#### CHINE

### Observatoire climatique dans une « ville du futur »

La Chine a inauguré mercredi son 27e observatoire climatique national dans la Nouvelle Zone de Xiong'an, dans la province septentrionale du Hebei. Selon l'Administration météorologique de Chine, l'observatoire se compose d'une station principale et de huit stations auxiliaires, couvrant quatre grands types d'écosystèmes, allant des zones urbaines aux forêts, en passant par les zones humides et les terres agricoles. Les données météorologiques seront transmises en temps réel à une plateforme de mégadonnées en nuage, ce qui renforcera les capacités en matière de surveillance climatique, d'alerte précoce et de services météorologiques sectoriels. Située à environ une heure de route de Beijing, la Nouvelle Zone de Xiong'an, surnommée la "ville du futur", a été créée en 2017 afin de décharger Beijing des fonctions non essentielles à son rôle de capitale nationale, tout en favorisant le développement coordonné de Beijing et des zones avoisinantes, la province du Hebei et la municipalité de Tianjin.

### INFO

#### ÉNERGIES RENOUVELABLES

### Contraintes pour le raccordement au réseau

At least 120 GW de capacités renouvelables en projet dans différents pays européens sont menacés par des contraintes liées aux réseaux électriques, souligne le think tank Ember dans une nouvelle analyse publiée le 1er avril. Au sein des 17 pays étudiés près des deux tiers des 158 GW de projets renouvelables censés être mis en service d'ici à 2030 « pourraient ne pas se concrétiser, car ils ne pourront pas être raccordés au réseau ». Cette analyse s'appuie sur les capacités actuelles des différents réseaux (et non sur les plans de développement) pour montrer l'ampleur des investissements nécessaires. Concrètement, « la moitié des pays ayant communiqué des données sur leur réseau ne disposent actuellement pas de la capacité nécessaire pour raccorder les nouvelles installations de production d'électricité » qu'ils envisagent selon le think tank. Ember signale des contraintes particulièrement fortes en Autriche, en Bulgarie, en Lettonie, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal ou encore en Roumanie. Dans ces pays, les capacités de réseaux actuelles pourraient permettre la réalisation de « moins de 10 % des capacités renouvelables prévues d'ici à 2030 ». Dans les différents pays étudiés, 1,5 million de foyers pourraient être confrontés à des retards de raccordement au réseau pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture, estime Ember.

### CHANGEMENT CLIMATIQUE

### Les fluctuations de la vitesse de rotation de la Terre

Si la vitesse de rotation de la Terre a naturellement tendance à fluctuer, l'allongement actuel de la durée des jours est étroitement lié au changement climatique. Selon de nouvelles recherches, il est sans précédent à l'échelle des derniers millions d'années. En théorie, il faut 24 heures à la Terre pour effectuer une rotation complète. Cette durée a en fait tendance à varier sensiblement, notamment en raison de l'influence de l'attraction gravitationnelle de la Lune, de plusieurs processus géophysiques profonds et de surface et également de phénomènes intervenant dans sa haute atmosphère. Le réchauffement climatique se traduit notamment par la fonte accélérée des calottes glaciaires, qui entraîne une élévation significative du niveau des mers et une redistribution de la masse de notre planète, ralentissant sa rotation et entraînant un allongement des jours de l'ordre de quelques millisecondes. Initialement concentrée près de l'axe terrestre, cette glace polaire s'écoule dans les océans, et la masse « perdue » s'étend vers l'équateur. À la manière d'un patineur artistique tournant plus lentement sur lui-même lorsqu'il déploie ses bras, la Terre ralentit sensiblement. 1,33 milliseconde par siècle. Dans le cadre de travaux publiés dans le Journal of Geophysical Research: Solid Earth, des chercheurs de l'université de Vienne et de l'ETH Zurich ont estimé l'allongement de la durée des jours terrestres de 1,33 milliseconde par siècle depuis le début de l'ère industrielle. Un rythme sans précédent depuis au moins 3,6 millions d'années (fin du Pliocène) selon les données paléoclimatiques. « L'allongement actuel de la durée des jours est principalement attribuable aux activités humaines », note Benedikt Soja, co-auteur de la nouvelle étude. En raison de l'intensification du changement climatique, cet effet devrait être amené à s'amplifier au cours des prochaines décennies, avec des implications pour les technologies de mesure ultra-précise du temps (horloges atomiques, GPS...) ou les systèmes financiers. Précédemment, des chercheurs avaient révélé que le barrage chinois géant des Trois-Gorges avait entraîné un déplacement des masses d'eau suffisant pour ralentir la rotation de notre planète. Par ailleurs, sous la banquise antarctique, des forces invisibles ont ouvert un trou colossal qui remet en question la compréhension des pôles. Chaque hiver austral, la glace marine s'étend autour de l'Antarctique. Pourtant, certains hivers récents ont réservé une surprise spectaculaire.

### Repéré pour vous

Pour chaque dollar que le monde investit dans la protection de la nature, il en dépense 30 à la détruire. Ce déséquilibre flagrant est la principale conclusion d'un rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 et garantir un financement adéquat pour la conservation et la restauration de la biodiversité, un investissement annuel d'environ 8 000 milliards de dollars sera nécessaire jusqu'en 2050.

CONSTANTINE. COLLECTIVITÉS

# Lancement des projets d'infrastructures routières

Des projets portant sur la réalisation d'infrastructures routières (axes routiers et tunnel souterrain) ainsi que sur la protection de zones résidentielles contre les risques d'inondations ont été lancés jeudi dans la wilaya de Constantine.

Dans ce cadre, le chef de l'exécution local, M. Abdelkhalek Sayouda, a donné le coup d'envoi des travaux de dédoublement du chemin de wilaya CW n 101 sur un linéaire de 8,3 km, reliant la commune d'Aïn Smara à la circonscription administrative Ali Mendjeli.

Il a également procédé à la mise en service de l'accès principal de ce pôle urbain, désormais raccordé à l'ouvrage d'art enjambant l'autoroute Est-Ouest. Par ailleurs, la première pierre d'un tunnel souterrain a été posée dans la localité de Sissaoui dans la commune de Constantine, identifiée comme un "point noir" caractérisé par une forte congestion du trafic.

Ce projet devrait, à son achèvement prévu dans un délai de six mois, contribuer significativement à fluidifier la



circulation au niveau de l'une des principales entrées de la ville.

S'exprimant à la presse à l'issue de cette visite d'inspection, le chef de l'exécutif local a souligné que ces projets visent à résorber les embouteillages et à assurer une meilleure fluidité du trafic dans les plus brefs délais.

A cette occasion, M. Sayouda a également indiqué que le lancement des travaux du projet de protection de la

commune de Zighoud Youcef contre les inondations, permettra de prévenir la récurrence des épisodes survenus lors des perturbations climatiques de 2022.

Cette opération bénéficie d'une enveloppe financière de 500 millions de dinars, avec un délai de réalisation estimé à six mois.

En outre, le même responsable a mis en exergue le caractère stratégique du projet de station d'épuration des

eaux usées, dont les travaux ont été lancés dans la commune d'El Khroub.

Cette infrastructure permettra le traitement des eaux usées issues des zones avoisinantes, avec une capacité de récupération avoisinant les 80 000 m<sup>3</sup> par jour.

Une partie de ces eaux traitées sera destinée à un usage industriel, compte tenu de la proximité d'une zone industrielle, tandis que le reste sera réservé au secteur agricole.

MASCARA. UNIVERSITÉ " MUSTAPHA STAMBOULI

## Clôture du Salon national du jeune entrepreneur

Les activités de la première édition du Salon national du jeune entrepreneur, organisé sous le slogan "L'entrepreneuriat leadership et avenir de la jeunesse", ont pris fin, jeudi soir à la bibliothèque centrale de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara. La cérémonie de clôture de cette manifestation économique dédiée à la jeunesse a été présidée par le Secrétaire général du ministère de la Jeunesse, Dahmane Adimi, en compagnie du Secrétaire général du Conseil supérieur de la jeunesse, Mohamed Zenim, du wali Fouad Aïssi, ainsi que des autorités locales. Dans son allocution, M. Adimi a indiqué que "ce salon incarne concrètement la place de la jeunesse algérienne au cœur des priorités nationales, comme en témoignent ces espaces animés par l'ambition, où se rencontrent les voix de la créativité et de l'initiative".

Il a également souligné que "la question de l'entrepreneuriat des jeunes ne peut être dissociée de la vision stratégique du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a accordé, depuis son accession au pouvoir, une attention particulière à la jeunesse, la considérant comme le pilier fondamental de la construction de l'Algérie nouvelle".

M. Adimi a ajouté que "cet intérêt présidentiel s'est traduit par un ensemble cohérent de réformes, d'initiatives et de mécanismes de développement, à travers l'inscription du dossier de l'autonomisation des jeunes parmi les priorités de l'agenda national, notamment par le lancement de programmes

nationaux de soutien à l'initiative et à l'entrepreneuriat, ainsi que l'élargissement du réseau d'agences d'appui aux porteurs de projets". Il a également affirmé que "l'Algérie a connu une transformation qualitative dans le système de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes, marquée par le renforcement du cadre législatif et institutionnel, l'octroi de ressources financières importantes sous forme de crédits, de facilités et de garanties, ainsi que la création d'espaces d'accompagnement spécialisés et d'incubateurs d'entreprises combinant expertise et technologie au service des jeunes porteurs d'ambitions".

Il a précisé que ce salon constitue "un pont entre ambition et réalité, ainsi qu'une plateforme d'échange d'expériences réussies et de découverte des dernières tendances de l'entrepreneuriat aux niveaux national et international. Il ne s'agit pas seulement d'une exposition de produits, mais d'une véritable école itinérante réunissant porteurs d'expériences et d'idées dans un cadre marqué par l'esprit de défi et la volonté de changement".

De son côté, le wali Fouad Aïssi a déclaré que "le succès de ce salon est le fruit de la mobilisation de l'ensemble des acteurs institutions, organismes, organisateurs et partenaires ayant œuvré dans un esprit d'équipe pour la réussite de cet événement", réaffirmant l'engagement des autorités locales à accompagner cette dynamique en soutenant les initiatives, en facilitant les procédures et en renforçant la coordination entre les différents intervenants afin de créer un éco-

système local capable d'accompagner les projets et de les transformer en réussites concrètes. Lors de la cérémonie de clôture, le Secrétaire général du ministère de la Jeunesse a également présidé la remise de distinctions aux lauréats des concours "Meilleure startup, micro-entreprise et auto-entrepreneur" et "Meilleure idée de projet innovant", ainsi que des distinctions aux participants et aux organismes ayant contribué au succès de cet événement.

Les organisateurs ont indiqué à l'APS que plus de 1.500 visiteurs ont été enregistrés, majoritairement des étudiants de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, notamment des futurs diplômés, ainsi que des stagiaires des centres de formation et des jeunes souhaitant se lancer dans la création de micro-entreprises. La manifestation a également connu une participation remarquable de jeunes porteurs de projets innovants affiliés au Centre d'appui à la technologie et à l'innovation, ainsi qu'à l'incubateur de l'université, qui ont pu découvrir de près des modèles de réussite dans la création d'entreprises dans divers domaines scientifiques, selon la même source.

Il convient de rappeler que ce salon, organisé durant trois jours par la direction de la jeunesse et des sports en coordination avec l'Office des établissements de jeunesse et la ligue de wilaya des activités culturelles et scientifiques, a vu la participation d'environ 230 jeunes, porteurs de startups, de micro-entreprises et de projets innovants, ainsi que des bénéficiaires du statut d'auto-entrepreneur, venus de 35 wilayas.

SIDI BEL-ABBÈS. ZONE

INDUSTRIELLE

## Implantation de 6 nouveaux projets générant 801 emplois directs

La zone industrielle de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a, récemment, enregistré l'implantation de six nouveaux projets industriels, visant à renforcer l'activité économique et à soutenir l'investissement productif, a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Ces projets couvrent plusieurs domaines industriels et constituent une valeur ajoutée au tissu industriel local, tout en contribuant à la création d'opportunités d'emploi pour les jeunes. Parmi ces projets figure une unité de fabrication de meubles de différents types, qui devrait générer 85 emplois directs, ainsi qu'une unité de chaudronnerie métallique dédiée à la production de pièces de rechange pour le matériel agricole, avec une capacité de 30 emplois directs. Les projets comprennent également une unité de transformation du marbre et du granit, qui contribuera au développement des industries de transformation et offrira 60 emplois directs, en plus d'un projet industriel de production de pompes et de leurs accessoires, appelé à créer 500 emplois directs, ce qui reflète son importance pour le soutien de l'économie locale. Dans le même cadre, un projet portant sur une unité de transformation primaire du plastique a été implanté, avec 76 emplois directs prévus après son entrée en exploitation, ainsi qu'une usine de parfums, de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle, qui devrait générer 50 emplois directs et contribuer à la diversification du tissu industriel local. Ces six projets, qui totalisent 801 emplois directs, constituent une étape importante vers le renforcement de la capacité d'emploi de la zone industrielle et la création d'un climat favorable à l'investissement, soutenant ainsi le développement économique local et dynamisant l'activité industrielle dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, selon la même source.

ORAN. HABITAT

## Relogement de 25 familles à Oued Tlelat

Vingt-cinq (25) familles vivant dans des habitations précaires dans la commune de Mers El-Kebir (Ouest d'Oran) ont été relogées, mercredi soir, dans de nouveaux logements dans la commune d'Oued Tlelat, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. En application des instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchène, les services de la commune de Mers El-Kebir, en coordination avec la daïra d'Aïn El-Turck, ont entamé une opération de relogement de 25 familles occupant des habitations précaires dans de nouveaux logements situés au niveau du site des 2.000 logements publics locatifs à Oued Tlelat. Cette opération, pour laquelle tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés, s'est déroulée dans de bonnes conditions organisationnelles, dans une ambiance de satisfaction et de joie parmi les bénéficiaires, a-t-on indiqué. Après l'achèvement de l'opération de relogement, il a été procédé au lancement des travaux de démolition des anciennes constructions et à la récupération de l'assiette foncière. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP) et de l'amélioration du cadre de vie des citoyens, selon la même source.



OMS

# Appel à prendre en compte davantage de réfugiés et de migrants

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a publié un récent rapport qui présente de nouvelles données montrant que plus de 60 pays ; soit les deux tiers des pays où une enquête a été menée tiennent compte désormais des réfugiés et des migrants dans leurs politiques et lois nationales en matière de santé, ce qui marque une évolution importante dans la manière dont les pays répondent aux besoins de santé de ces populations.

Ce rapport, qui s'appuie sur les données de 93 États membres, est la première référence mondiale permettant de suivre les progrès accomplis vers l'instauration de systèmes de santé inclusifs et répondant aux besoins des migrants. Les migrations font partie intégrante de notre histoire commune et favorisent les évolutions culturelles, sociales et économiques au fil des générations. Aujourd'hui, plus d'un milliard de personnes, soit plus d'une sur huit dans le monde, sont réfugiées ou migrantes. Les personnes émigrent en raison de conflits ou de catastrophes, parce qu'elles recherchent de meilleures perspectives économiques, pour se former ou encore pour répondre aux besoins de leur famille. Pourtant, de nombreux réfugiés et migrants font face à des obstacles à l'accès aux soins, à des risques accrus de maladies infectieuses ou chroniques, à des problèmes de santé mentale, ainsi qu'à des conditions de vie ou de travail dangereuses. « Les réfugiés et les migrants non seulement bénéficient de soins, mais ce sont également des soignants, des aidants et des leaders communautaires », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé. « Les systèmes de santé ne sont vraiment universels que lorsqu'ils sont au service de toutes et tous. Le nouveau rapport de l'OMS sur la santé des migrants et des réfugiés montre que l'inclusion profite à la société dans son ensemble et améliore la préparation face aux défis sanitaires futurs », a-t-il ajouté. L'investissement en faveur de la santé des réfugiés et des migrants est extrêmement bénéfique. Il faci-



lite l'intégration sociale et économique, renforce la résilience des systèmes de santé et améliore la sécurité sanitaire mondiale. Les systèmes de santé inclusifs et répondant aux besoins des migrants réduisent également les coûts à long terme en permettant à des populations en bonne santé et bien intégrées de contribuer pleinement au fonctionnement des sociétés dans lesquelles elles vivent.

## DES LACUNES SUBSISTENT

Malgré les progrès accomplis, le rapport montre que des lacunes subsistent : Seuls 37 % des pays ayant répondu à l'enquête collectent, analysent et diffusent régulièrement des données sur la santé des migrants dans le cadre des systèmes nationaux d'information sanitaire. À peine 42 % tiennent compte des réfugiés et des migrants dans les plans de préparation aux situations d'urgence, de réduction des risques de catastrophe ou de riposte. Moins de 40 % indiquent avoir formé les professionnels de santé à des soins culturellement adaptés aux réfugiés et aux migrants. Seulement 30 % ont mis en place des campagnes de communication pour contrer les idées fausses et la discrimination concernant la santé des réfugiés et des migrants. L'accès reste inégal : alors que les réfugiés sont généralement plus susceptibles d'accéder aux services de santé, les migrants en situation irrégulière, les personnes déplacées dans leur pays, les travailleurs migrants et les étudiants internatio-

naux sont beaucoup moins systématiquement couverts. La participation à la gouvernance est limitée : dans la plupart des pays, les réfugiés et les migrants restent sous-représentés dans les processus de gouvernance et de prise de décisions en matière de santé.

## LA VOIE À SUIVRE

L'OMS salue les progrès réalisés et exhorte les gouvernements, les partenaires et les donateurs à aller plus vite : en tenant compte des réfugiés et des migrants dans l'ensemble des politiques, des stratégies et des plans sanitaires nationaux ; en renforçant la collecte et l'utilisation de données systématiques et ventilées sur la santé des migrants à des fins de planification et de responsabilisation ; en assurant la coordination entre les secteurs de la santé, du logement, de l'éducation, de l'emploi et de la protection sociale ; en adaptant les stratégies aux besoins spécifiques des différents sous-groupes de migrants, y compris ceux en situation irrégulière ; En faisant participer réellement les réfugiés et les migrants à la planification, à la gouvernance ainsi qu'à la conception et à la prestation des services. En formant les soignants à la prestation de soins équitables et culturellement adaptés ; en luttant contre la mésinformation et la discrimination grâce à des mesures fondées sur des données probantes ; en préservant et en étendant le financement afin que les progrès profitent à toutes et à tous.

Ania N.

## JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ : L'OMS mobilisée pour soutenir la science et renforcer la coopération mondiale

À l'occasion de la Journée mondiale de la santé 2026, célébrée le 7 avril, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) appelle à une mobilisation mondiale en faveur de la science. Dans un communiqué, l'organisation a souligné que cette édition, placée sous le thème « Unissons-nous pour la santé. Soutenons la science », marque le lancement d'une campagne d'une année mettant en avant le rôle central de la collaboration scientifique dans la protection de la santé humaine, animale, végétale et environnementale. Selon la même source, « cette initiative met en lumière les avancées scientifiques ainsi que l'importance de la coopération multilatérale pour traduire les données factuelles en actions concrètes, avec un accent particulier sur l'approche « Une seule santé ».

## 2 GRANDS ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS À L'OCCASION :

La campagne 2026 sera ponctuée par deux grands événements d'envergure internationale. Il s'agit, d'une part, du Sommet international « Une seule santé », prévu le 7 avril et organisé conjointement par l'OMS et le gouvernement français dans le cadre de la présidence française du G7. D'autre part, le premier Forum mondial des centres collaborateurs de l'OMS se tiendra du 7 au 9 avril, réunissant des représentants de près de 800 institutions scientifiques issues de plus de 80 pays. Ces rencontres, qui rassembleront le plus vaste réseau scientifique jamais constitué autour d'une institution des Nations Unies, illustreront l'importance des partenariats scientifiques pour bâtir un avenir plus sain et plus sûr. Dans ce cadre, la campagne invite à célébrer les réalisations scientifiques, à s'appuyer sur des données probantes, à partager des témoignages sur l'impact de la science dans la vie quotidienne et à participer à un dialogue mondial via le hashtag « #SoutenonslaScience ». Elle appelle également les pouvoirs publics, les scientifiques, les professionnels de la santé et le grand public à renforcer la confiance dans la science et la santé publique, tout en promouvant des solutions fondées sur des preuves pour relever les défis sanitaires actuels et futurs.

L.ZEGGANE

## DIVERTICULITE COLIQUE

# Causes, signes d'alerte et traitements modernes

La diverticulite colique est une inflammation douloureuse touchant le gros intestin. Cette affection apparaît lorsque de petites poches, appelées diverticules, s'infectent au niveau de la paroi intestinale. Si la simple présence de ces cavités reste asymptomatique, leur inflammation déclenche une maladie intestinale nécessitant une prise en charge médicale. Aujourd'hui, cette maladie touche des centaines de milliers de personnes chaque année. Les statistiques soulignent une prévalence très forte chez les seniors. Néanmoins, les jeunes adultes déclarent de plus en plus cette pathologie digestive. Nos modes de vie modernes et nos habitudes alimentaires expliquent cette évolution vers une infection colique précoce. Par conséquent, il faut prendre cette inflammation intestinale au sérieux. Sans intervention rapide, des abcès ou une perforation risquent de se développer. Les

médecins insistent sur l'importance d'un diagnostic précoce. Surtout que la médecine moderne offre des solutions très efficaces pour guérir les patients.

## LES VÉRITABLES CAUSES DE LA DIVERTICULITE

Pour comprendre cette maladie, il faut d'abord observer l'anatomie de notre système digestif. Avec l'âge, la paroi du côlon perd son élasticité. Ainsi, cette fragilité entraîne la formation de petites hernies sous l'effet de la pression. L'accumulation de matières fécales à l'intérieur de ces cavités favorise alors la prolifération bactérienne. Ce processus déclenche inévitablement une infection diverticulaire au sein de la paroi colique. Les scientifiques identifient plusieurs facteurs de risque clairs. En premier lieu, le principal coupable reste notre régime alimentaire contemporain. Une assiette trop pauvre en fibres ralentit le transit et provoque



une constipation chronique. Cet effort constant pour évacuer les selles augmente la pression dans le côlon gauche. De ce fait, le risque de développer une maladie colique s'accroît face à ce déséquilibre intestinal. Par ailleurs, d'autres éléments de notre quotidien jouent un rôle déterminant. La sédentarité, le surpoids et le tabagisme affaiblissent nos défenses naturelles. La prise répétée d'anti-inflammatoires fragilise la muqueuse intestinale. Les chercheurs estiment qu'un

microbiome intestinal perturbé participe à cette vulnérabilité digestive. Les données épidémiologiques révèlent que 30% des individus de plus de soixante ans possèdent ces poches asymptomatiques. Parmi eux, un quart finira par déclencher une véritable inflammation digestive. Les gastro-entérologues classent ensuite ces crises en deux catégories distinctes : les formes simples et les formes sévères. Cette distinction clinique oriente toute la suite du parcours médical et garantit la sécurité du patient.

## LES SYMPTÔMES RÉVÉLATEURS DE LA MALADIE DIVERTICULAIRE

La manifestation de la maladie varie selon l'intensité de l'infection. Dans la grande majorité des cas, le patient ressent une douleur brutale et perçante. Cette douleur abdominale se localise de façon très caractéristique dans la fosse iliaque

gauche, en bas du ventre. C'est pourquoi les médecins qualifient cette crise d'appendicite gauche. D'autres signes cliniques accompagnent ensuite la souffrance physique. Le corps réagit à l'agression bactérienne en déclenchant une fièvre, avec de forts frissons. Le malade observe des modifications soudaines de son transit. La constipation s'installe, ou à l'inverse, des épisodes de diarrhée surviennent. Ces perturbations témoignent du trouble du transit lié à l'infection locale.

## L'ALIMENTATION IDÉALE POUR PROTÉGER SON CÔLON

La gestion de l'assiette constitue une arme thérapeutique redoutable. En pleine phase aiguë, l'appareil digestif a besoin d'un repos total. Le médecin impose un régime strict à base de bouillons clairs et de tisanes. Dès que la douleur régresse, le patient réintroduit des textures lisses.

CAP SUR JUIN

# La feuille de route des Verts avant le Mondial

**S  
T  
R  
O  
P  
S**



PH : DR

*La sélection nationale algérienne aborde un tournant crucial de sa saison internationale. Le stage du mois de juin ne sera pas un simple rassemblement, mais bien la dernière étape avant le grand saut vers la Coupe du monde.*

**D**ans un contexte d'attentes élevées et d'ambitions affirmées, les Verts s'apprêtent à disputer une série de matchs amicaux qui serviront de véritable répétition générale avant l'entrée en lice dans la compétition.

### TROIS TESTS POUR SE JAUGER

Le programme prévoit trois rencontres amicales, soigneusement choisies pour confronter l'équipe à différents styles de jeu et exigences tactiques.

Le premier rendez-vous mènera les Algériens aux Pays-Bas, dans la ville de Rotterdam, pour y affronter les Néerlandais. Ce duel face à une grande nation européenne s'annonce particulièrement instructif. Connue pour son football technique, rapide et discipliné, la sélection néerlandaise constituera un test grandeur nature pour évaluer la capacité des Verts à résister à une forte pression et à rivaliser dans l'intensité. Ce type d'opposition permettra également de tester la solidité du bloc défensif, qui a montré des signes très encourageants lors du stage précédent.

La deuxième rencontre, initialement prévue contre l'Italie, reste entourée d'incertitudes. L'élimination des Azzurri a en effet perturbé leur calendrier, obligeant la Fédération algérienne à envisager un plan B. Ce contretemps n'est pas anodin, car affronter une équipe du calibre de l'Italie représentait une opportunité précieuse pour se mesurer à

une référence tactique mondiale. Le choix du futur adversaire sera donc déterminant : il devra offrir un niveau de compétitivité similaire afin de ne pas déséquilibrer la préparation. Enfin, la tournée se poursuivra aux États-Unis, où les Verts disputeront une troisième rencontre amicale face au Panama ou au Pérou. Ce match aura une double importance. D'une part, il permettra de s'adapter aux conditions locales — climat, pelouses, décalage horaire — à quelques jours du début du tournoi. D'autre part, il offrira une dernière occasion au sélectionneur de peaufiner ses choix et d'observer certains joueurs dans des situations proches de la compétition officielle.

### UNE MONTÉE EN PUISSANCE CALCULÉE

Ce stage s'inscrit dans la continuité directe de celui du mois de mars, marqué par des signaux très positifs. L'équipe avait alors affiché une efficacité offensive notable, avec sept buts inscrits en deux matchs, ainsi qu'une solidité défensive remarquable, enchaînant les rencontres sans encaisser.

Mais au-delà des chiffres, c'est l'évolution du collectif qui retient l'attention. Les Verts ont montré une meilleure organisation, avec des lignes plus compactes, une discipline tactique renforcée et une capacité à fermer les espaces. L'intégration d'un système à trois défenseurs centraux, notamment, a

apporté davantage de sécurité face à des adversaires de haut niveau. Le stage de juin devra confirmer ces progrès, mais aussi permettre d'aller plus loin. Il s'agira d'améliorer les transitions, de gagner en efficacité dans les moments clés et d'affiner les automatismes entre les différents compartiments du jeu.

### DES CHOIX FORTS À VALIDER

À ce stade de la préparation, le sélectionneur entre dans une phase décisive : celle des choix. Les expérimentations tactiques observées en mars — notamment les systèmes en 5-4-1, 4-3-3 ou encore 3-5-2 — devront être consolidées ou abandonnées en fonction des performances.

Certaines révélations, comme la polyvalence d'un joueur capable d'évoluer sur le flanc droit dans différents schémas, offrent de nouvelles alternatives. D'autres postes restent en concurrence, et les matchs amicaux seront déterminants pour établir une hiérarchie claire.

L'absence ponctuelle de certains cadres lors des tests précédents a également montré que l'équipe pouvait exister sans dépendre exclusivement de ses individualités. Un point essentiel dans une compétition aussi exigeante que la Coupe du monde, où la profondeur de banc et la flexibilité tactique font souvent la différence. Le compte à rebours est désormais lancé. Le 11 juin marquera le coup d'envoi de la

Coupe du monde, tandis que les regards algériens seront déjà tournés vers le 17 juin, date de l'entrée en lice face à l'Argentine.

### LE RENDEZ-VOUS MONDIAL EN LIGNE DE MIRE

Une affiche prestigieuse, mais surtout un défi de taille pour une équipe qui devra immédiatement se hisser au plus haut niveau.

Ce premier match donnera le ton du parcours algérien dans la compétition. Il exigera rigueur, concentration et efficacité, face à une sélection parmi les meilleures au monde.

### ENTRE AMBITION ET VIGILANCE

À quelques semaines du Mondial, l'Algérie avance avec des certitudes, mais aussi des zones à peaufiner. La dynamique est positive, le groupe semble progresser et les options tactiques se multiplient. Toutefois, le véritable test reste à venir. Ce stage de juin ne devra laisser place à aucune approximation. Chaque minute de jeu, chaque choix, chaque détail comptera dans la construction d'une équipe prête à affronter l'élite mondiale. Plus qu'une préparation, il s'agit désormais d'un passage obligé vers l'ambition : celle de voir les Verts rivaliser, exister et, pourquoi pas, surprendre sur la plus grande scène du football international.

**Hakim S.**

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS  
DU STAGE DE MARS

## Une sélection en pleine montée en puissance

Le stage de mars de la sélection nationale algérienne aura laissé entrevoir des signaux particulièrement encourageants, tant sur le plan offensif que défensif. Au-delà des résultats bruts, c'est surtout le contenu technique et tactique qui suscite l'optimisme à l'approche des prochaines échéances.

D'abord, l'efficacité offensive affichée mérite d'être soulignée. Inscire sept buts en deux rencontres constitue un indicateur très positif, indépendamment du niveau supposé de l'adversaire. Certains observateurs ont tenté de relativiser cette performance en évoquant la modestie du Guatemala, mais les chiffres racontent une autre histoire. La sélection centraméricaine n'est pas coutumière des lourdes défaites : le revers concédé face à l'Algérie représente la deuxième plus lourde défaite de son histoire, après un cinglant 8-0 contre le Costa Rica en 1930. Plus révélateur encore, la génération actuelle n'avait subi qu'un 4-1 face à l'Argentine en juin 2024 comme défaite la plus marquante. Autant dire que la prestation offensive des Verts ne doit rien au hasard.

Sur le plan défensif, les progrès sont tout aussi significatifs. L'équipe n'a encaissé aucun but lors de ces deux matchs, confirmant une solidité déjà perceptible depuis la dernière Coupe d'Afrique. En effet, les Verts n'ont concédé qu'un seul but lors de leurs six dernières rencontres, si l'on exclut le match face au Nigeria, souvent considéré à part pour des raisons



PHS: DKS

contextuelles et techniques. Cette rigueur défensive devient progressivement une véritable signature de l'équipe. L'une des évolutions majeures réside dans l'animation de la ligne arrière. L'intégration d'un troisième défenseur axial, avec la présence de Belaid aux côtés d'Aïssa Mandi et de Ramy Ben-sebaini, apporte une stabilité supplémentaire. Cette configuration a permis de mieux contenir des adversaires de haut niveau, à l'image de l'Uruguay. Face à la Celeste, les Sud-Américains ne se sont procuré qu'une seule véritable occasion, consécutive à une erreur individuelle, et n'ont cadré qu'un seul tir signé Federico Valverde. Un bilan défensif plus que rassurant face à une équipe réputée pour sa puissance offensive.

La rencontre contre l'Uruguay s'est d'ailleurs rapprochée d'un match officiel, tant par son intensité que par son engagement physique et sa dimension tactique. Les duels, le rythme et la rigueur stratégique observés des deux côtés offrent un aperçu précieux de ce qui attend les Verts face à des adversaires du calibre de l'Argentine. Ce match pourrait ainsi servir de référence, notamment en ce qui concerne l'organisation défensive.

Sur le plan collectif, l'équipe a affiché un équilibre intéressant. Les lignes sont apparues compactes, les espaces réduits, et la discipline

tactique globalement respectée. Cette organisation rend la tâche particulièrement difficile aux adversaires, qui peinent à trouver des solutions pour déséquilibrer le bloc algérien.

Enfin, ce stage a également été marqué par des expérimentations tactiques réussies. Le sélectionneur a testé plusieurs systèmes de jeu et options, avec des résultats probants. L'équipe a notamment évolué sans Riyad Mahrez dans un schéma en 5-4-1, démontrant sa capacité à s'adapter et à exister sans son leader technique habituel. Par ailleurs, la découverte d'Abada au poste de latéral droit constitue une des satisfactions majeures. Utilisé dans différents systèmes — en 4-3-3 face au Guatemala puis en 3-5-2 contre l'Uruguay — il a montré une polyvalence et une fiabilité prometteuses. Certains observateurs estiment même qu'il a été plus convaincant que Belghali sur ce flanc droit.

En somme, ce stage de mars apparaît comme une réussite à plusieurs niveaux. Enté solidité défensive retrouvée, efficacité offensive, richesse tactique et émergence de nouvelles options, la sélection algérienne semble progresser dans la bonne direction. Reste désormais à confirmer ces acquis face à des adversaires de très haut niveau, où chaque détail fera la différence.

Hakim S.

CAN-2026 U17 (QUALIFICATIONS ZONE UNAF)

## L'Algérie se rapproche de la qualif'

La sélection nationale de football des moins de 17 ans (U17), s'est neutralisée avec son homologue tunisienne 1-1 (mi-temps : 1-1), jeudi au stade international de Benghazi, pour le compte de la 4e journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificatif à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 de la catégorie. L'Algérie a ouvert le score grâce à un retourné acrobatique de Yacine Abed (20e), avant que les "Aigles de Carthage" n'égalisent sur une tête du capitaine Mohamed Monsef Thabti (36e). Dans l'autre match de cette 4e journée, l'Égypte a pris le meilleur de la Libye (2-1). A l'issue de ces résultats, l'équipe nationale occupe la troisième place avec 4 points, à égalité avec la Tunisie mais avec une meilleure différence de buts (+1 contre -2) et un match en moins. Les joueurs de l'entraîneur Amine Ghimouz scelleront leur qualification, dimanche prochain face à l'Égypte, au stade international de Benghazi (14h00). Le sélectionneur national avait retenu 24 joueurs pour ce tournoi, dont 12 locaux et 12 évoluant dans les différents championnats européens, rappellent-on. Le tournoi se déroulera sous forme d'un mini-championnat de cinq journées, à l'issue desquelles les trois premiers au classement se qualifieront à la phase finale de la CAN-2026 U17.

EQUIPE NATIONALE U16

## Clôture du stage à Tlemcen

La sélection algérienne de football des moins de 16 ans (U16) a clôturé son stage de préparation au Centre technique régional de Tlemcen, organisé en prévision des prochaines échéances, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Ce regroupement, entamé le 22 mars, s'est déroulé en suivant un programme de travail intense, ayant permis au staff technique, dirigé par le sélectionneur national, Karim Ziari, d'évaluer le potentiel et les capacités des joueurs convoqués. Le stage s'est terminé par une rencontre d'application face à l'équipe U17 du MC Oran, remportée par les Verts sur le score de (5-2). Le sélectionneur des cadets algériens avait retenu une liste élargie composée de 27 joueurs pour ce regroupement à Tlemcen, combinant talents locaux et jeunes évoluant déjà en Europe. Cette diversité traduit une volonté claire d'élargir les options et de tester plusieurs profils capables de s'adapter aux exigences du haut niveau.

MONDIAL FÉMININ 2026 (U17) ÉLIMINATOIRES

## 33 joueuses convoquées pour la double confrontation face au Cameroun

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football des moins de 17 ans (U17), Djamel Sabri Fredj, a dévoilé jeudi une liste de 33 joueuses, évoluant en championnat local, en vue de la double confrontation face au Cameroun, comptant pour le 1er tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF). Les cadettes algériennes entament leur stage à partir de ce jeudi 2 avril, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. Les coéquipières de Tahenni Nabila (CF Akbou), disputeront la première manche face au Cameroun à domicile entre le 10 et le 12 avril prochain, tandis que la manche retour se déroulera au Cameroun entre le 17 et le 19 avril. En cas de qualifications pour le deuxième tour, l'équipe algérienne sera opposée au vainqueur de la double confrontation entre la Tunisie et le Sénégal. La rencontre aller se déroulera (22, 23, 24 mai 2026) et le match retour (29, 30, 31 mai). Au total, 31 sélections africaines sont engagées dans ces qualifications, disputées en trois tours à élimination directe, avec des confrontations en matchs aller-retour. A l'issue du troisième tour, quatre équipes décrocheront leur qualification pour la phase finale de la Coupe du Monde Féminine U-17 de la FIFA.

**Liste des joueuses convoquées :** Fellah Ibbissem (Affak Relizane), Hamri Malek Djamilia (Affak Relizane), Bouhala Bouchra (Affak Relizane), Hammed Doua (JF Khroub), Khennoussi Lina (JF Khroub), Tahenni Nabila (CF Akbou), Benkheld Melissa (CF Akbou), Benkheld Dyhia (CF Akbou), Djouadou Hanane Zahra (CF Akbou), Yagoubi Sara Ilhame (MC Oran), Mehani Aya (MC Oran), Lezrague Hiba (MC Oran), Derbel Dounia Farah (CR Belouizdad), Khelif Imane (USM Alger), Djelid Meriem Elbatout (USM Alger), Haouari Malak (USM Alger), Hariza Houyeme Rined (CS Constantine), Boutelba Messaouda (ASE Alger-Centre), Monji Maram (US Biskra), Moali Chahinez (JS Kabylie), Benali Katia (JS Kabylie), Sadi Liliane (JS Kabylie), Karriche Aya (JS Kabylie), Belbachir Lydia (O. M'chedallah), Tebri Manel (FC Béjaïa), Ferradj Amira (FC Béjaïa), Meloussi Meriem (Paradou AC), Kaour Ritadj (AR Guelma), Kada Besmala (CEA Sétif), Kerrouche Wissam (FC Casbah), Berkani Yasmine (CF Soummam), Selmouni Aya (FC Boumerdès), Chekhab Chad (USM Khenchela).

AUCUN BUT ENCAISSÉ FACE À L'USMA LORS DES SIX DERNIERS MATCHS

## Le MC Alger intouchable dans le big-derby

Le big-derby algérois continue de tourner à l'avantage du Mouloudia d'Alger. Dans une rencontre qui n'aura finalement pas dérogé à la règle installée ces dernières saisons, le « Doyen » s'est imposé une nouvelle fois face à l'USM Alger, confirmant une domination presque totale sur son rival historique.

Un succès acquis sur la plus petite des marges (1-0), mais qui en dit long sur les dynamiques opposées des deux clubs.

Comme lors de précédents affrontements, le match s'est rapidement décenté. Dès la 14e minute, Ferhat fait trembler les filets, inscrivant l'unique but de la rencontre. Une réalisation précoce qui rappelle étrangement le scénario du derby d'avant face au CR Belouizdad, où le Mouloudia avait également su faire la différence très tôt avant de gérer son avantage avec maîtrise. Cette capacité à frapper vite et à verrouiller ensuite les débats est devenue l'une des marques de fabrique de l'équipe.

Car au-delà du résultat brut, c'est bien la manière qui interpelle. Le Mouloudia ne se contente pas de gagner : elle impose son tempo, sa discipline tactique et surtout une rigueur défensive impressionnante. Face à elle, l'USMA semble à court d'idées, incapable de trouver des solutions pour contourner un bloc compact et parfaitement organisé.

Les chiffres sont d'ailleurs sans appel et confirment cette emprise psychologique et sportive. Sur les six dernières confrontations entre les deux clubs, le MCA s'est imposé à cinq reprises, laissant seulement un match nul (0-0) à son adversaire. Une série qui témoigne d'une supériorité constante, mais surtout d'une incapacité chronique de l'USMA à inverser la tendance.

TOUR DE TIPASA  
DE CYCLISME 2026

## 117 participants au départ de la 30<sup>e</sup> édition

Quelque 117 cyclistes des catégories juniors et seniors (dames et messieurs), prennent part à la 30e édition du Tour de Tipasa de cyclisme 2026, dont le coup d'envoi a été donné jeudi pour se poursuivre jusqu'à ce samedi, ont indiqué les organisateurs. Les cyclistes engagés dans cette 30e édition, organisée en perspective du Tour d'Algérie de Cyclisme (TAC 2026) qui se tiendra du 17 au 28 avril courant, représentent 25 équipes issues de 13 ligues de wilaya de cyclisme. La 1re journée de la compétition a été marquée par une participation importante, dépassant les attentes des organisateurs, soit 117 cyclistes dans les catégories juniors et seniors. L'épreuve régionale des jeunes catégories (poussins et écoles), organisée en marge de la compétition nationale, a vu la participation de 106 cyclistes, selon le président de la ligue de wilaya de la discipline, Djamel Ferroudj. Le programme de cette édition comporte trois (3) étapes.



Plus marquant encore, les Rouge et Noir n'ont pas inscrit le moindre but lors de ces six derniers derbies. Une statistique rare à ce niveau de compétition, et particulièrement dans une rivalité aussi intense. Match après match, les attaquants de l'USMA se heurtent à une défense mouloudienne infranchissable, tandis que la pression ne cesse de s'accumuler.

Une série où l'efficacité prime sur le spectaculaire. Le Mouloudia sait gagner, parfois sans briller offensivement, mais toujours avec un réalisme clinique et une solidité défensive remarquable.

Au classement, cette victoire a des conséquences majeures. Le « Doyen » porte son total à 52 points et creuse l'écart à 12 longueurs sur son poursuivant immédiat, avec de surcroît deux matchs en moins. Une avance considérable à ce stade de la saison, qui place le club en position idéale pour décrocher un troisième titre consécutif. Sauf effondrement improbable, le sacre semble désormais inéluctable.

Ce succès s'inscrit également dans une dynamique globale impressionnante. Le vieux club de la capitale affiche une constance rare, combinant résultats, solidité et gestion des moments clés. Il donne l'image d'une équipe mature, sûre de ses forces,

capable de faire la différence sans forcément dominer outrageusement ses adversaires.

En face, le constat est bien plus préoccupant pour l'USMA. L'incapacité à marquer dans les grands rendez-vous, et en particulier dans les derbies, met en lumière des lacunes offensives persistantes. Le manque d'efficacité devant le but, combiné à une difficulté à rivaliser sur le plan mental, place le club dans une position délicate.

Au-delà de l'aspect purement sportif, cette série noire face au Mouloudia pourrait laisser des traces durables. Dans un derby, la dimension psychologique est essentielle, et la répétition des échecs finit par peser lourdement sur les joueurs comme sur l'environnement du club.

Ainsi, ce nouveau succès du Mouloudia dépasse le simple cadre d'un match. Il symbolise une prise de pouvoir durable sur le football algérois, voire national. Le « Doyen » ne se contente plus de rivaliser : il domine, impose et avance inexorablement vers un nouveau titre.

Pour l'USMA, l'heure est à la remise en question. Car à ce rythme, le derby risque de perdre de son équilibre historique pour devenir un rendez-vous à sens unique.

H. S.

NATATION

## Oran hôte des Championnats d'Afrique 2026

La 27e édition des Championnats d'Afrique de natation 2026 se tiendra à Oran du 5 au 10 mai prochains, suite au retrait du Ghana en tant que pays hôte, ont annoncé conjointement, jeudi, Africa et Algeria Aquatics. Prévue initialement au Ghana, la compétition continentale a été relocalisée en Algérie après le désistement du pays ouest-africain. Les organisateurs ont toutefois confirmé le maintien des dates initiales, garantissant ainsi la continuité de cet évé-

nement sportif majeur. Organisés tous les deux ans par la CANA, les Championnats d'Afrique de natation constituent l'un des rendez-vous les plus importants de la discipline sur le continent. L'édition 2026 devrait enregistrer une forte participation avec 44 pays attendus dans les bassins du complexe aquatique Miloud-Hadefi d'Oran. La compétition regroupera les catégories juniors, seniors et masters, conformément au format traditionnel adopté lors des précédentes éditions. Africa Aquatics a salué, dans ce contexte, la réactivité des autorités algériennes ainsi que de la fédération nationale, qui ont accepté d'accueillir la manifestation dans des délais courts, permettant ainsi d'assurer la tenue de l'événement dans les meilleures conditions. Avec cette nouvelle attribution, Oran confirme sa vocation de pôle sportif régional, en accueillant une compétition d'envergure continentale qui réunira l'élite africaine de la natation.

HANDBALL / JEUNES CATÉGORIES

## Lancement du premier regroupement des zones régionales

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a annoncé le lancement, à partir de ce week-end, du premier regroupement des grandes zones régionales, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme national de développement et d'amélioration du niveau sportif, indique un communiqué de l'instance fédérale. Selon la même source, ces regroupements se dérouleront simultanément dans quatre pôles régionaux, à savoir Oran (Oued Tlélat), Tizi Ouzou, Bordj Bou Areridj et Ouargla, avec la participation de jeunes talents détectés à l'échelle nationale. Supervisé par la Direction technique nationale (DTN), ce programme structurant vise à renforcer les mécanismes de détection, de sélection et d'accompagnement des jeunes joueurs et joueuses prometteurs, en prévision des prochaines échéances sportives. Ces stages concernent les catégories des moins de 15 ans (garçons) et des moins de 16 ans (filles), regroupant des éléments issus de différentes régions du pays, encadrés par des entraîneurs et formateurs désignés par la DTN. Le contenu de ces regroupements repose sur une approche technique unifiée, axée sur le développement des compétences individuelles et collectives de base, ainsi que sur la construction progressive d'un projet de jeu pour les sélections nationales jeunes. La FAHB réaffirme, à travers cette initiative, son engagement en faveur d'un développement organisé, harmonieux et durable du handball en Algérie. Par ailleurs, dans le cadre de ses activités de terrain, une délégation fédérale conduite par le président de la FAHB, Mourad Bousbat, accompagnée de membres du bureau fédéral, a effectué une visite de travail à Saïda. Lors de cette rencontre de coordination avec les représentants des ligues de wilaya et certains clubs de l'élite relevant de la ligue régionale de Saïda, les participants ont examiné plusieurs préoccupations, notamment celles liées à l'organisation des compétitions et au développement des catégories jeunes. Les discussions ont également porté sur les moyens de promouvoir le handball national et de renforcer la coordination entre les différentes structures concernées. A l'issue de la réunion, les participants ont insisté sur la nécessité d'unir les efforts et d'agir de manière concertée, tout en convenant d'un ensemble de recommandations visant à développer davantage la discipline.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE  
HANDI-BASKET (DAMES)

## L'Algérie bat l'Afrique du Sud et conserve son titre

La sélection algérienne féminine de handi-basket a conservé son titre de championne d'Afrique de la discipline, en s'imposant devant son homologue sud-africain sur le score de 45 à 30, en finale disputée jeudi soir à Luanda (Angola). Les scores des quart-temps ont été comme suit : 12-08, 11-08, 10-04, 12-10. A la faveur de cette victoire, les basketteuses algériennes valident leur ticket pour le Mondial 2026 prévu au Canada. C'est la troisième qualification de la sélection nationale féminine au Mondial de la discipline après ceux de 2018 en Allemagne et 2022 aux Emirats arabes unis. Chez les messieurs, la sélection algérienne a terminé à la quatrième place du tournoi.

GLOBAL AFRICA TECH 2026

# Alger, capitale du numérique africain

Alger a accueilli du 28 au 30 mars la première édition de "Global Africa Tech 2026" au Centre international des conférences Abdelatif Rahal, sous le haut patronage du président Tebboune.

L'ouverture, supervisée par le Premier ministre Seifi Ghrieb, a donné le ton : l'objectif est de bâtir une souveraineté numérique africaine durable. L'événement a réuni décideurs, experts et acteurs majeurs des télécommunications et des technologies autour d'une ambition commune : faire basculer l'Afrique du statut de consommatrice technologique à celui de productrice et d'actrice influente du numérique mondial.

Les sessions ont mis en lumière l'importance des infrastructures de communication, décrites comme la colonne vertébrale de l'économie numérique africaine. Les discussions ont porté sur les technologies émergentes — intelligence artificielle, systèmes autonomes, constellations de satellites, réseaux intelligents et cybersécurité — comme conditions indispensables à la transition numérique.

Une session dédiée a abordé la sécurisation des câbles sous-marins, le développement de corridors intégrés et les projets de fibre optique transsaharienne.

L'Algérie ambitionne de s'imposer comme hub régional pour le transit des données vers l'Afrique subsaharienne.

## ANALYSE ET PERSPECTIVES Enjeux et défis : L'Afrique face à sa révolution numérique

À l'issue des trois jours d'échanges intenses, Global Africa Tech 2026 a cristallisé les grandes tensions qui traversent le continent dans sa marche vers la souveraineté numérique. Selma Malika Haddadi, cheffe de la délégation algérienne au sein des instances de l'UIT, a rappelé que les télécommunications ne se relèvent plus de simples considérations techniques, mais constituent désormais un enjeu stratégique majeur pour l'avenir du continent, en lien direct avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Elle a néanmoins alerté sur les inégalités persistantes : des millions d'Africains restent exclus du numérique malgré la couverture réseau, faute de moyens ou de compétence adaptées.

### En chiffres

Plus de 45 pays représentés  
5000 participants  
14 articles dans la déclaration d'Alger  
2026-2030 horizon de la feuille de route



En marge des travaux, une exposition mettant en avant des robots intelligents, des solutions technologiques innovantes et un documentaire illustrant la dynamique numérique africaine ont complété cette programmation d'envergure.

DÉCLARATION D'ALGER (2026-2030)

## L'Afrique trace sa voie vers la souveraineté numérique

La conférence ministérielle africaine des télécommunications, tenue en marge du forum, s'est conclue par l'adoption de la « Déclaration d'Alger sur les télécommunications africaines souveraines (2026-2030) ».

Présidée par le ministre Sid Ali Zerrouki, cette rencontre a réuni des ministres et responsables de plusieurs pays africains, aux côtés de représentants d'organisations régionales et internationales.

Le document politique, structuré en 14 articles, définit des engagements communs en matière de

connectivité globale, de protection des infrastructures numériques critiques de souveraineté des données et de renforcement du capital humain. Il établit également un cadre intégré pour le développement des centres de données, points d'échange internet et solutions de cloud souverain hébergées sur le continent.

« Les télécommunications ne relèvent plus d'un simple secteur économique, mais constituent désormais un levier stratégique de souveraineté, de résilience et d'inclusion, indispensable à l'intégration

économique du continent. » selon le ministre de la poste et des télécommunications Sid Ali Zerrouki. La Déclaration prévoit la création d'un secrétariat général chargé du suivi et de la coordination, ainsi que la soumission du texte au prochain sommet de l'Union africaine pour adoption officielle. Le ministre Zerrouki a présenté la vision algérienne résumée sous la formule : "Tous les réseaux, une seule convergence", visant une interopérabilité totale des infrastructures terrestres, maritimes et spatiales africaines.

INNOVATION

## Djezzy plaide pour une infrastructure résiliente

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a organisé, en marge de Global Africa Tech 2026, un panel stratégique intitulé : « construire la souveraineté numérique : l'infrastructure à l'ère de la résilience ». Cette rencontre a rassemblé de nombreux acteurs et experts du secteur technologique. Les intervenants ont mis en lumière plusieurs enjeux majeurs : les défis de la localisation des données, le renforcement de la cybersécurité, ainsi que le rôle central de l'intelligence artificielle dans le développement de solutions adaptées aux besoins nationaux. La nécessité de bâtir une infrastructure technologique nationale robuste et flexible, capable de garantir la sécurité des données tout en stimulant l'innovation, a été au cœur des débats. Les échanges ont souligné l'importance d'une collaboration accrue entre opérateurs télécoms et startups, avec un accent particulier sur le chiffrement avancé comme mécanisme de sécurisation des échanges numériques. Djezzy mise sur des partenariats stratégiques africains fondés sur le partage d'expertises, la formation et l'investissement conjoint. Le directeur général de Djezzy, boumediene Senouci, a affirmé que l'entreprise ambitionne de capitaliser sur les infrastructures algériennes et la qualité du capital humain national pour contribuer à la création d'un marché africain intégré, conciliant souveraineté technologique et inclusion numérique.

COOPÉRATION

## Renforcement des partenariats internationaux dans les technologies émergentes

Le ministre de l'Économie et de la connaissance, des start-ups et des micro-entreprises, Nouredine Ouadah, a accueilli à Alger Amandeep Singh Gill, secrétaire général adjoint des Nations unies et envoyé spécial chargé des technologies numériques et émergentes. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur les perspectives de coopération en matière de numérisation, d'innovation et d'entrepreneuriat, avec un accent particulier sur le rôle croissant de l'intelligence artificielle dans le développement économique. Plusieurs start-ups algériennes ont présenté des solutions technologiques locales, témoignant du dynamisme du secteur national. Amandeep Singh Gill a mis en garde contre le risque que l'Afrique devienne un simple consommateur d'intelligence artificielle développée ailleurs, reposant sur des données qui ne reflètent ni ses langues ni ses réalités. Il a souligné que l'avenir du continent dans l'économie mondiale de l'IA se jouera dans les deux à cinq prochaines années, saluant au passage la stratégie « Algérie numérique 2030 ». Les deux parties ont convenu de renforcer la communication et la coordination des initiatives africaines et internationales liées à l'IA. Dans le cadre de la coopération régionale, le ministre kényan des TIC, William Kabogo Gitau, a appelé à dépasser les initiatives nationales isolées au profit d'écosystèmes africains intégrés, fondés sur des partenariats équitables. Par ailleurs, une délégation nigérienne de spécialistes en télécommunications a visité le centre de développement des compétences d'Algérie Télécom à Sétif, illustrant la dimension bilatérale de cette coopération continentale. Amandeep Singh Gill a lancé un avertissement solennel : l'avenir de l'Afrique dans l'économie mondiale de l'IA se jouera dans les prochaines années. Cette échéance rapprochée impose aux gouvernements africains d'accélérer leurs politiques numériques, d'investir massivement dans les infrastructures et de former un capital humain capable de relever ces défis. Les priorités convergent : conserver les données sur le continent, créer des centres de données souverains, améliorer la maintenance des réseaux, renforcer l'interconnexion régionale et réduire la fracture numérique. Dans ce contexte, l'Algérie propose un modèle continental de coopération basé sur l'interopérabilité complète des infrastructures terrestres, maritimes et spatiales, affirmant sa volonté de jouer un rôle moteur dans cette transformation historique. Global Africa Tech 2026 dépasse le cadre d'un simple événement : il marque le lancement d'une feuille de route et un acte de confiance collective dans la capacité de l'Afrique à écrire sa propre histoire numérique.

FRAPPE UKRAINIENNE À BELGOROD (RUSSIE)

# Douze blessés dont une fillette de 11 ans

*Douze personnes, dont une fillette de 11 ans, ont été blessées dans la région de Belgorod, dans l'ouest de la Russie, à la suite d'attaques ukrainiennes jeudi, a déclaré le gouverneur régional Vyacheslav Gladkov.*

« Les forces armées ukrainiennes ont mené de nouvelles frappes dans notre région. Douze personnes ont été blessées. Toutes les victimes reçoivent les soins médicaux nécessaires », a écrit Gladkov sur ses réseaux sociaux. Selon Gladkov, deux attaques ont été menées contre la ville de Shebekino, où quatre personnes ont été blessées par des explosions de mines et des éclats d'obus. Plus tard, un drone ukrainien a frappé un site commercial à Shebekino, blessant sept personnes supplémentaires, dont une fillette de 11 ans. Dans le village de Golovchino, une autre personne a été blessée lors d'une attaque contre un véhicule ; elle a subi des blessures par explosion de mine, un barotraumatisme, des blessures par éclats d'obus et des brûlures. Le gouverneur Gladkov a également indiqué que les attaques perpétrées dans plusieurs localités de la région de Belgorod ont endommagé 12 véhicules de tourisme, 10 habitations privées, deux bâtiments commerciaux et des machines sur plusieurs sites industriels, et ont également brisé les vitres de six appartements.



## LE KREMLIN EXIGE LE RETRAIT DES FORCES UKRAINIENNES DU DONBASS

Le Kremlin a réaffirmé que « l'Ukraine devait retirer ses troupes du Donbass », une condition jugée indispensable par Moscou pour mettre fin à son opération en Ukraine. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a multiplié les déclarations en ce sens, insistant sur la responsabilité du président ukrainien Volodymyr Zelensky. « Il doit prendre cette décision difficile. En le faisant, il pourrait sauver de nombreuses vies et ouvrir la voie à une résolution politique », a déclaré Peskov lors d'un point de presse. Selon lui, ce retrait permettrait de faciliter une transition vers des négociations diplomatiques, même si

aucun calendrier précis n'a été fixé par la Russie. Parallèlement, le ministère russe de la Défense a annoncé avoir pris le contrôle total de la région de Lougansk, ainsi que de plusieurs localités dans les régions de Kharkiv et de Zaporijjia.

Ces annonces renforcent la pression exercée sur Kiev, alors que Moscou affirme poursuivre son opération militaire spéciale jusqu'à l'atteinte de tous ses objectifs. Si Peskov a précisé qu'aucun délai officiel n'avait été imposé à l'Ukraine, il a néanmoins insisté sur l'urgence de la décision. « Ce retrait aurait dû être effectué hier », a-t-il déclaré, soulignant que l'opération militaire se poursuivrait tant que Kiev n'aurait pas cédé.

R. I.

CORÉE DU SUD

## Baisse des réserves de change mars dernier

Les réserves de change de la Corée du Sud ont diminué en raison de la plus faible valeur de conversion des actifs non libellés en dollars américains et des mesures de stabilisation du marché des changes, selon les données de la banque centrale publiées hier. Les réserves de change ont diminué de 3,97 milliards de dollars américains par rapport au mois précédent pour atteindre 423,66 milliards de dollars à la fin du mois de mars, après avoir augmenté de 1,72 milliard de dollars le mois précédent, selon la Banque de Corée (BOK). Ce repli est survenu lorsque la Banque de Corée a autorisé le Service national des pensions (NPS) à emprunter des fonds en dollars auprès des réserves de change de la banque centrale au lieu de les acheter sur le marché au comptant, via un contrat d'échange de devises. L'accord d'échange de devises a permis d'atténuer la pression à la hausse sur le taux de change du won sud-coréen par rapport au dollar américain en absorbant la demande massive de dollars provenant des investissements à l'étranger du NPS. La vigueur du dollar a réduit la valeur de conversion des actifs non libellés en dollars. L'indice du dollar, qui mesure sa valeur par rapport à six grandes devises, a progressé de 2,8 % le mois dernier. Les réserves de change du pays étaient composées de 377,69 milliards de dollars de titres, 21,05 milliards de dollars de dépôts, 15,57 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux, 4,79 milliards de dollars de lingots d'or et 4,55 milliards de dollars de position auprès du FMI. Ce pays asiatique occupait le 12e rang mondial des détenteurs de réserves de change à la fin du mois de février, perdant deux places par rapport au mois précédent.

R. I.

POUTINE ET BEN SALMANE LORS D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

## La guerre au Moyen-Orient affecte la sécurité énergétique mondiale

Le président russe Vladimir Poutine et le prince héritier et Premier ministre saoudien Mohammed ben Salmane Al Saoud ont déclaré jeudi que les perturbations de la production et de la distribution d'énergie résultant de la crise au Moyen-Orient affectent la sécurité énergétique mondiale. Lors d'une conversation téléphonique, les deux dirigeants ont discuté de plusieurs questions relatives à la crise au Moyen-Orient, a indiqué le Kremlin dans un communiqué. Selon le Kremlin, les deux parties ont exprimé leur profonde préoccupation face à la détérioration de la situation militaire et politique dans la région, aux pertes en vies civiles et à la destruction d'infrastructures stratégiques. Ils ont souligné « la nécessité d'une cessation des hostilités dès que possible et d'efforts politiques et diplomatiques accrus pour parvenir à un règlement durable du conflit qui respecte les intérêts légitimes de toutes les parties », indique le communiqué. Les dirigeants ont également souligné l'importance des efforts conjoints de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de ses alliés, connus sous le nom d'OPEP+, pour stabiliser le marché pétrolier mondial.

R. I.

RAPPORT DES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS AMÉRICAINS

## «L'Iran conserve une importante capacité de frappe»

Les dernières évaluations des services de renseignement américains montrent qu'environ la moitié des lanceurs de missiles iraniens sont toujours intacts et que des milliers de drones d'attaque unidirectionnels restent dans l'arsenal iranien plus d'un mois après que les États-Unis et Israël ont lancé des frappes massives contre l'Iran, a rapporté CNN jeudi. Les évaluations indiquent également que « l'Iran conserve un grand nombre de missiles, ainsi qu'une part importante de ses missiles de croisière de défense côtière », une capacité clé pour contrô-

ler le détroit d'Ormuz, selon le rapport. Bien que la plupart des navires de la marine iranienne aient été détruits, les forces navales distinctes appartenant au Corps des gardiens de la révolution islamique conservent encore environ la moitié de leurs capacités, avec « des centaines, voire des milliers, de petites embarcations et de navires de surface sans équipage », selon des sources citées par CNN. Les renseignements indiquent que le recours par l'Iran à des installations souterraines a contribué à la préservation de ses lanceurs de missiles. Le pays dissimule depuis long-

temps ses lanceurs dans de vastes réseaux de tunnels et de grottes, ce qui les rend particulièrement difficiles à cibler. Le président américain Donald Trump a annoncé mercredi que le délai pour la fin des opérations militaires américaines serait de deux à trois semaines. Cependant, une source ayant examiné les évaluations des services de renseignement a qualifié ce délai d'irréaliste. Israël, les alliés des États-Unis dans le Golfe, ainsi que les troupes américaines, continuent de subir des frappes régulières de missiles et de drones en provenance d'Iran.

## APRÈS LE LIMOGÉAGE DE LA PROCUREURE GÉNÉRALE BONDI Vers le départ de hauts responsables de l'administration Trump

Des Médias américains ont indiqué que d'autres hauts responsables de l'administration du président américain Donald Trump risquent de démissionner suite au limogement de la procureure générale Pam Bondi, a rapporté The Atlantic jeudi. Selon The Atlantic, citant des sources proches de la Maison Blanche, des discussions sont en cours concernant d'autres départs au sein de l'administration, notamment celui du directeur du FBI, Kash Patel, du secrétaire à l'Armée de terre, Daniel Driscoll, et de la secrétaire au Travail, Lori Chavez-DeRemer. Les personnes interrogées, qui ont requis l'anonymat pour évoquer des questions de personnel sensibles, ont indiqué que le calendrier de ces départs restait incertain et que Trump n'avait encore pris aucune décision définitive. Le départ de Bondi serait le deuxième limogement d'un membre du gouvernement depuis le début du second mandat de Trump. En mars, Trump a démis de ses fonctions la secrétaire à la Sécurité intérieure, Kristi Noem, face aux critiques croissantes, de part et d'autre de l'échiquier politique, concernant sa gestion. « Ce qui était autrefois la devise officieuse du second mandat de Trump – "pas de têtes brûlées" – n'est plus d'actualité », constate le rapport. Par le passé, Trump s'est toujours refusé à limoger ses hauts responsables, craignant que de telles mesures ne soient perçues comme des concessions aux démocrates et aux médias, précise-t-il. Cependant, la baisse de popularité du président depuis le début de la guerre contre l'Iran a modifié les calculs de l'administration. L'article citait une source proche de la Maison Blanche selon laquelle Trump semblait enhardi par la réaction suite au limogement de Noem, ce qui l'a conforté dans sa décision de poursuivre le limogement de Bondi.

R. I.

IMPORTATIONS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

## Trump impose des droits de douane de 100 %

Le président américain Donald Trump a imposé jeudi un droit de douane ad valorem de 100 % sur les importations de certains produits pharmaceutiques brevetés et d'ingrédients pharmaceutiques associés. Dans un décret signé jeudi, Trump a déclaré que ces importations sont « en quantités et dans des circonstances telles qu'elles menacent de porter atteinte à la sécurité nationale des États-Unis ». Les tarifs imposés entreront en vigueur le 31 juillet 2026 à 0 h 01, heure avancée de l'Est. Les droits de douane seront de 20 % pour les produits des entreprises qui ont, ou qui sont susceptibles d'avoir prochainement, des plans de relocalisation approuvés par le secrétaire américain au Commerce, mais passeront à 100 % le 2 avril 2030, précise le décret. Le Japon, l'Union européenne, la République de Corée, ainsi que la Suisse et le Liechtenstein, qui ont conclu conjointement des accords commerciaux avec les États-Unis, seront soumis à un droit de douane de 15 %, et la Grande-Bretagne à un droit de douane de 10 %, selon le décret. Les médicaments génériques, les biosimilaires et les ingrédients apparentés sont exemptés de droits de douane pour le moment, y compris les médicaments nucléaires, les thérapies dérivées du plasma, les traitements de fertilité et les thérapies cellulaires et géniques, précise le décret.

R. I.

OPÉRA D'ALGER

# L'ensemble kazakh "Forte Trio" du Kazakhstan en concert

Le "Forte Trio", célèbre ensemble de musique classique du Kazakhstan, a animé jeudi soir à Alger, une soirée symphonique raffinée mettant en valeur la beauté de la musique classique et illustrant la profondeur des liens culturels entre l'Algérie et le Kazakhstan.

Organisé par l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, en collaboration avec l'ambassade du Kazakhstan en Algérie, dans le cadre de la célébration du 30e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Kazakhstan, le concert a été animé par l'ensemble "Forte Trio", qui se produit pour la première fois en Algérie. L'évènement s'est déroulé en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, de la cheffe de cabinet du ministère de la Culture et des Arts, Mme Nacira Aiyachia, de l'ambassadeur de la République du Kazakhstan en Algérie, Anuarbek Akhmetov, ainsi que des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie. Dans son allocution, M. Anuarbek Akhmetov a souligné que cet évènement "célèbre l'amitié, la création, la musique et la rencontre et consolide les passerelles pour rapprocher davantage les deux peuples à travers la culture".

Accompagné par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, sous la direction du maestro Lotfi Saïdi, le "Forte trio" avec Timur Urmanchev au piano, Maxat Jusupov (violon) et Murat Narbekov (violoncelle), a rendu plusieurs pièces dans des



symphonies mettant en valeur des airs mélodiques traditionnels et de la musique classique.

Sous les applaudissements du public, le trio a rendu des pièces originales mettant en avant des airs mélodiques traditionnels et la musique folklorique kazakhe, avant de clore la soirée en beauté

avec le célèbre titre "Ya rayeh" du regretté chanteur algérien, Dahmane El Harrachi (1926- 1980). Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des arts par l'Opéra d'Alger, le concert de "Forte Trio" sera reconduit samedi au Théâtre régional d'Oran pour une deuxième représentation, selon les organisateurs.

## "Rihla" (voyage) nouveau spectacle chorégraphique présenté à la presse

"Rihla" (voyage), nouveau spectacle de danse contemporaine, inspiré du patrimoine culturel de l'Algérie et de sa glorieuse histoire, a été présenté à la presse, mercredi à Alger. Mis en scène et écrit par Ayoub Nasrellah Belmehel, sur une chorégraphie de sa conception, "Rihla", dont un extrait de trois minutes a été rendu dans l'une des salles de répétitions de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, "sera présenté à l'Opéra d'Alger le soir du 7 juin prochain, en célébration de la Journée nationale de l'Artiste, a expliqué le chargé de gestion de cet établissement culturel, Mourad Senouci. D'une durée de "60 minutes", cette nouvelle chorégraphie, inspirée du patrimoine algérien et conçue dans le "genre contemporain", raconte l'histoire d'un "voyage initiatique entrepris par un jeune artiste" dans les méandres de la mémoire et du souvenir, dans une introspection profonde hautement esthétique présentée "en quatre actes", a précisé le metteur en scène. Selon son concepteur, ce spectacle sera conduit par, entre autres comédiens, Nasser Soudani, Moufek Mohamed El Amine et Amal Kaysar, ainsi que 13 danseurs et 12 ballerines du Ballet national de l'Opéra d'Alger.

BÉJAIA

## Le TRB célèbre la Journée mondiale du théâtre avec un riche programme

Le Théâtre régional de Béjaïa (TRB), Abdelmalek Bouguermouh, a célébré jeudi la Journée mondiale du théâtre avec un programme culturel et artistique distingué, reflétant la place de cet art dans le paysage culturel local et national.

Dans une ambiance particulière et pour célébrer la Journée mondiale du théâtre, coïncidant chaque année avec le 27 mars, la grande salle de spectacle "Nouria kasderli" du TRB a accueilli en fin d'après-midi un événement mêlant hommages et représentations artistiques, qui a retracé les moments marquants de la vie des artistes et de leurs œuvres créatives. Le programme de l'évènement, auquel a assisté un public composé d'artistes, d'intellectuels et d'amateurs d'art dramatique, compre-

nait un spectacle intitulé "L'harmonie des civilisations par les costumes de théâtre à travers les âges", une œuvre artistique conçue par l'artiste Rabah Naït, sous la direction artistique du metteur en scène, Abdelaziz Hamachi. A travers cette œuvre, l'artiste Naït a mis en lumière l'évolution des costumes de théâtre depuis l'époque grecque, en passant par les périodes classique et romantique, puis contemporaine, tout en soulignant leur rôle dans l'incarnation des transformations culturelles à travers l'histoire. Ce spectacle a permis au public d'explorer la relation entre le théâtre et l'histoire des transformations culturelles à travers des costumes de théâtre évoluant à travers différentes époques. La cérémonie a également comporté des moments d'hommage à

des figures du théâtre qui ont marqué l'histoire du spectacle et qui ont laissé leur empreinte sur la scène artistique, notamment l'artiste Mouhoub Latrache, l'artiste Tassadit Remila et l'artiste Draghla Jawhara.

La directrice du Théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh, Nidhal El-Djazairi, a expliqué dans une déclaration à l'APS, que ce genre d'évènement permet de renforcer le lien entre le public et le théâtre, et contribue à l'ancrage de la culture théâtrale et au développement des valeurs de la création et de l'art au sein de la communauté locale. Elle a ajouté que cet évènement s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'activité culturelle dans la wilaya de Béjaïa et de la création d'espaces de rencontre entre les artistes et le public.

FIBDA

## Ouverture des inscriptions pour les concours de la 18<sup>e</sup> édition

Les inscriptions pour les concours nationaux et internationaux de la bande dessinée du 18e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), prévu du 18 au 22 juin prochain, sous le signe "Edition du roman graphique", sont ouvertes jusqu'au début juin, a annoncé le commissariat du Festival. Ouverts aux bédéistes algériens et étrangers, les concours de cette édition sont répartis sur quatre catégories: l'auteur professionnel (international), "meilleur projet BD" (+16 ans), "meilleure BD pour jeunes" (-16 ans) et "meilleure magazine de BD" (international). Le formulaire d'inscription et le règlement du concours sont accessibles sur <https://www.send-space.com/filegroup/abAQgNhN5AVbHNDxIH9%2Fwont>, ont précisé les organisateurs, qui ont fixé au 1er juin 2026 le dernier délai pour la réception des candidatures. Organisé depuis 2008 sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le Fibda se fixe pour objectif d'encourager le 9e art algérien à travers la promotion des travaux de ses artistes et créateurs.

CINEMA

## Programme de la semaine

Salle Ibn Khaldoun (Alger)

- Samedi 4 avril 2026

18h00 : The Drame

- Dimanche 5 avril 2026

13h00 : Zighoud Youcef

16h00 : The Drame

18h00 : Ahmed Bey

- Lundi 6 avril 2026

13h00 : They Will Kill You

15h00 : Zighoud Youcef

18h00 : The Drame

- Mardi 7 avril 2026

13h00 : Ahmed Bey

15h30 : Super Mario Galaxy, le film

18h00 : Zighoud Youcef

- Mercredi 8 avril 2026

13h00 : The Drama VOSTFR

15h00 : Zighoud Youcef

19h00 : Roqua

- Jeudi 9 avril 2026

13h00 : They Will Kill You

15h30 : Ahmed Bey

18h00 : The Drama

Salle Ibn Khaldoun (El Madania)

- Samedi 4 avril 2026

11h00 : Super Mario Galaxy, le film

13h00 : Ahmed Bey

- Dimanche 5 avril 2026

13h00 : Scream 7 VOSTFR

15h00 : Projet Dernière chance

18h00 : Zighoud Youcef

- Lundi 6 avril 2026

13h00 : The Drama

15h00 : Zighoud Youcef

18h00 : Ahmed Bey

- Mardi 7 avril 2026

13h00 : Super Mario Galaxy, le film

15h00 : Super Mario Galaxy, le film

18h00 : Zighoud Youcef

- Mercredi 8 avril 2026

13h00 : REMINDERS OF HIM VOSTFR

15h00 : They Will Kill You

19h00 : Zighoud Youcef

- Jeudi 9 avril 2026

13h00 : The Drama

15h00 : Zighoud Youcef

18h00 : Scream 7

20h30 : Ahmed Bey

**Prix des billets :** 600 DA film d'animation et 800 DA autres films

BOUIRA

## Ouverture du Salon national du livre "Sahel Valley" à M'Cheddallah

La première édition du Salon national du livre "Sahel Valley" s'est ouverte jeudi au Centre culturel Matoub-Lounès de Rafour à M'Cheddallah (Est de Bouira), avec la participation d'une trentaine d'auteurs, écrivains et romanciers, ainsi que de 16 maisons d'édition. Initié par l'Association culturelle locale "Imghane" et organisé jusqu'à samedi prochain en collaboration avec la Direction de la culture de la wilaya de Bouira sous le slogan "Lire et écrire, la voie du développement", le Salon a été inauguré par le wali, Mme Houria Aggoune. Les maisons d'édition Barzakh, Casbah, Tinhinan ainsi que Thalsa, Imitdad et El Othmania sont présentes à cette nouvelle manifestation culturelle à laquelle participent plusieurs écrivains comme Azzedine Akkal, Hiba Taida, et Farida Sahoui. Outre l'exposition des livres, le programme du Salon comprend huit conférences dédiées à plusieurs thèmes liés au livre et à la culture. Elles seront animées par des écrivains et des romanciers de renom dont Amin Zaoui, a indiqué la présidente de l'association organisatrice, Hafidha Boulala. Un atelier de formation culturelle au profit des enfants est prévu au lycée Terrache-Ahcène de Rafour et sera animé par l'enseignant Slimane Akkal. Un autre atelier sur la bande dessinée sera également organisé au même lycée et animé par l'écrivain bédéiste Kamel Bentahar. A noter, la grande exposition de livres, ouverte jeudi matin au Centre culturel Matoub-Lounès de Rafour, a drainé un public nombreux composé notamment de lycéens et d'étudiants universitaires.

## Recette du jour



### COUSCOUS DE BOULGHOUR AU POULET

#### Ingrédients ( pour 6 à 8 personnes):

- Un poulet de 1,5 kg
- Boulghour
- 1 c à c de paprika doux
- 1 c à c de concentré de tomates
- 2 petits oignons
- 150 g de pois chiches
- 2 c à s d'huile d'olive
- 1 c à s de cannelle en poudre
- 20 g de beurre
- Sel, poivre
- Garniture:
  - 150 g de petits pois (que j'ai remplacés par des fèves congelées)
  - 4 carottes
  - 2 pommes de terre

• 300 g de courge (que j'ai remplacée par 4 navets)

Faites tremper les pois chiches 12 h dans de l'eau (moi j'en ai toujours à l'avance au congèle). Découpez le poulet en 4. Parsemez de sel, poivre et paprika. Dans le couscoussier, faites revenir les oignons avec l'huile. Ajoutez poulet, concentré de tomates dilué dans 20 cl d'eau, pois chiches et 1,5 d'eau. Faites bouillir. Rincez le boulghour 3 fois de suite à l'eau froide.

Étalez-le dans un grand plat. Imbibez d'huile d'olives et saupoudrez de cannelle. Versez le boulghour dans la passoire du couscoussier. Placez le tout sur la marmite de poulet en sauce. Laissez cuire 15 minutes à partir du moment où la vapeur commence à traverser le boulghour. Versez le boulghour dans un récipient. Aspergez à la main avec un 1/2 verre d'eau fraîche. Mélangez à la spatule en bois pour aérer la graine.. Ajoutez les morceaux de

pommes de terre, carottes, petits pois dans le poulet. Recouvrez de la passoire de boulghour, et laissez cuire 15 minutes. Aérez le boulghour hors du feu. Précédez à sa 3ème évaporation. Achevez la cuisson du boulghour 15 minutes au four à 180°C. Salé, poivré et arrosé de sauce du poulet. Versez-le dans un plat creux. Ajoutez du beurre. Disposez autour les légumes et le poulet. Nappez de sauce.

## Gâteau du Jour

### TARTE GÉNOISE AUX FRUITS AU YAOURT

#### INGRÉDIENTS

- Tarte au yaourt :
- 1 Pot de Yaourt parfumé au choix nature pour moi
  - 1 Pot d'huile neutre
  - 1 Pot et 1/2 de sucre
  - 2 Pots et 1/2 de Farine tamisée
  - 3 oeufs
  - 8 g de levure Chimique
  - 1 c à c zeste de citron vert parfum au choix, vanille citron etc..
  - 1 pincée de sel
- Crème au citron vert et menthe:
- 2 oeufs
  - 2 citron verts
  - 70 g de sucre en poudre
  - 6 feuilles de menthe
  - 75 g de beurre
  - 1 feuille de gélatine

#### Instructions

Préparer la tarte génoise : Préchauffer le four à 180 C. Beurrer un moule à tarte spéciale tarte comme celui sur l'image. Tamiser la farine et la levure ensemble. Réserver. Séparer les blancs des jaunes. Commencer par monter les blancs en neige avec la pincée de sel. Blanchir les jaunes d'oeuf avec le sucre, le yaourt, l'huile jusqu'à obtenir une texture crémeuse. Incorporer au batteur la farine et levure afin d'avoir une pâte lisse.



Incorporer ensuite les blanc d'oeuf délicatement afin de ne pas faire retomber les blancs. Verser dans le moule à tarte (j'ai utilisé un moule à tarte de 24 cm il me restait un peu de pâte que j'ai fait cuire dans un petit moule à savarin). Enfourner la tarte génoise au yaourt pour environ 30 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent enfoncé en ressorte sec. Démouler la tarte sur une grille et laisser refroidir. Préparer la crème au citron vert et menthe : Ramollir la feuille de gélatine dans un bol d'eau froide. Rincer la menthe et la sécher. Verser la moitié du sucre ainsi que les feuilles de menthe coupées dans un mixer. Mixer le tout. Dans un saladier fouetter le sucre restant ainsi que les oeufs. Ajouter le jus de citron vert et le zeste d'un citron, ainsi que le mélange sucre-menthe mixé. Faire épaissir ce mélange au bain-marie tout en mélangeant au fouet constamment. Quand la crème épaissit la retirer du bain-marie et incorporer la feuille de gélatine essorée. Laisser tiédir avant d'incorporer le beurre.

Garnir la tarte génoise de la crème au citron vert et menthe, laisser refroidir avant de mettre au frais environ 2 à 3 heures. Avant de servir décorer de fruits rouges.

#### Conseil du jour

**ON RETROUVE DES DENTS BLANCHES GRÂCE AU CITRON**  
Brossez-vous les dents pendant 2 minutes avec quelques gouttes de jus de citron fraîchement pressé, puis rincez. L'action du citron est immédiate, limitez cependant son utilisation à deux brossages par semaine car il peut se révéler agressif après un usage trop fréquent.

#### Astuce du jour:

##### Nettoyer son four sans produits chimiques

Pour nettoyer le four, placer un saladier ou un plat à gratin résistant à la chaleur rempli d'un peu d'eau et de jus de citron dans le four et l'y laisser une heure environ

à 120 degrés. La vapeur et l'acidité du citron détachent les saletés incrustées qui peuvent ensuite être éliminées avec un chiffon humide.

#### Le saviez-vous ?



**LA GOYAVE CONTIENT 4 FOIS PLUS DE VITAMINE C QU'UNE ORANGE ET 10X PLUS DE VITAMINE A QU'UN CITRON**



#### Bon à savoir !

Antibactérienne, antivirale, anti-inflammatoire et immunostimulante, elle protège notre organisme contre les rhumes, les coups de fatigue et les infections mineures qui peuvent nous empoisonner la vie. En cas de maux de gorge, il est même conseillé de boire quelques verres de jus d'ananas, pour apaiser les douleurs.



#### CITATION DU JOUR

«Quand tout semble être contre vous, souvenez-vous que l'avion décolle face au vent, et non avec lui»

**Le Courrier** d'Algérie

Quotidien national d'information  
Édité par l'Eurl Millénum Presse

**Siège social :**  
Maison de la presse Kouba - Alger  
**R.C. :** N° 01 B 00 151 30  
**Compte bancaire :**  
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**Directeur de la publication-gérant :**  
Ahmed TOUMIAT  
**Administration-publicité :**  
Tél. / Fax. : 023 70 94 27  
**Rédaction :**  
Tél. : 023 70 94 35  
023 70 94 22  
023 70 94 30  
023 70 94 31  
Fax. : 023 70 94 26  
**Composition :**  
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER  
A : L'Entreprise Nationale de communication,  
d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**  
- Centre : SIA - Est : SIE  
- Ouest : SIO

**Nos bureaux régionaux**  
**Tizi Ouzou :**  
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine  
Tél./Fax. : 026 20 20 66

**Oran :** 6, avenue Khedim Mustapha  
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

**Bouira :** Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble  
Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies  
ou tout autre document adressés  
à la rédaction ne peuvent faire  
l'objet d'une quelconque  
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses  
lecteurs du changement de ses  
adresses électroniques et leur  
communiquent les nouvelles :  
lecourrierdalgerie@yahoo.fr  
redaction\_courrier@yahoo.fr

# Les courses en direct



**HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER**  
**SAMEDI 4 AVRIL 2026 - PRIX : SOUMAICHA - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00**  
**QUARTÉ -QUINTÉ**

## Gaid D'hem et Hadith D'hem, au-dessus du lot

Retour à l'hippodrome du Caroubier après un léger repos d'un mois, cette fois nous invite à plancher sur un pari mutuel fort complexe qui verra 13 coursiers pur sang arabe de 4 ans et plus, se produire sur la courte distance de 1200m, où il faudra se positionner rapidement dans le bon couloir afin de ne pas être gêné dans la progression vers le poteau d'arrivée et il ne faut pas perdre de vue que la durée du parcours ne dure qu'une minute et quelques secondes pour un cheval de sang chaud surtout pour les meneurs qui risquent de contrarier les coursiers qui ne s'élancent pas du bon pied. cela risque de nous donner une grosse arrivée pour les raisons suivantes : le retour de certains chevaux après un léger repos comme le mâle alezan de 6 ans Hadith D'hem, le pensionnaire de l'écurie R. Metidji, la vieille femelle Chaiaa qui avec son expérience pourra venir chambouler l'arrivée et plus encore la présence d'un jeune mâle de 4 ans stationné à Djelfa Leith Naili qui, à mon avis ne fera pas le déplacement pour admirer la belle capitale de l'Algérie ou en victime mais bien au contraire, pour défendre crânement ses chances sur un parcours ouvert à toutes les éventualités, aussi extraordinaire que cela puisse paraître en parcourant la composante de l'épreuve, il n'est pas aisé d'éliminer un concurrent, car la majorité d'entre eux se tiennent de près et de par la distance du jour peuvent même si certains traversent une mauvaise passe venir déjouer les pronostics les plus établis, mais nos meilleures chances se répartissent de la manière suivante, avec une attention particulière au magnifique coursier Gaid D'hem, de même il faudra retenir en bon rang dans vos choix le pensionnaire de l'efficace entraîneur A. Chellal, le mâle Hadith D'hem bien chouchouté par son entourage, ce duo constituera, à mon avis, le duo de base de ce prix Soumaicha, support au pari quarté et quinté.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

1. **GAID D'HEM**. Il vient de reprendre les courses après un léger repos, ce pensionnaire

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	DRIVERS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURSB
AC. KOUAOUCI	1	GAID D'HEM	CH. CHAABANE	57	11	PROPRIÉTAIRE
W. NEHAB	2	DHATHAN (0)	T. ALI OUAR	56	10	S. HAMIANE
M. BENDJEKIDEL	3	HEB EL MESK	AM. BENDJEKIDEL	55	5	PROPRIÉTAIRE
A. TOUIDJINE	4	ZAMARI	H. BOUGHELLA	55	2	PROPRIÉTAIRE
A. HAMIANE	5	JASSAR (0)	C. BOUSSAA	54	6	S. HAMIANE
Z. AIT YOUCEF	6	GABI EL KHEIR (0)	A. HAMIDI	54	13	S. HAMIANE
M. SAIHI	7	LEITH NAILI	K. RAHMOUNE	54	4	L. RAHMOUNE
AC. KOUAOUCI	8	CHAIAA (0)	JJ:S. ATALLAH	54	7	PROPRIÉTAIRE
R. DEHIMI	9	IRTIDJAL	HO. EL FERTAS	54	9	PROPRIÉTAIRE
A. LAICHI	10	FLOUKA	S. BENDJEKIDEL	53	12	PROPRIÉTAIRE
N. DAAS	11	BALZAQUE DE BONHEUR	A. YAHIAOUI	53	8	PROPRIÉTAIRE
MZ. METIDJI	12	HADITH D'HEM (0)	AP:Y. CHELLAL	53	1	A. CHELLAL
R. BOUSSAA	13	AIMANE DU PAON (0)	A. BOUSSAA	51	3	A. BOUSSAA

de l'écurie AC. Kouaouci, cette fois cherchera la plus haute marche du podium.

2. **DHATHAN**. Il reste sur une 7e place à El-Eulma, repris par un jockey qui le connaît parfaitement, il devrait largement améliorer son classement.

3. **HEB EL MESK**. Ce mâle alezan donne l'impression de chercher sa course, aussi l'occasion lui est offerte cette fois, car il est présent dans un parcours qui lui convient parfaitement.

4. **ZAMARI**. Rien de probant à son actif.

5. **JASSAR**. ce jeune coursier de 4 ans reste sur de cuisants échecs va encore une fois être mis à rude contribution pour tenter de briser son écart.

6. **GABI EL KHEIR**. Ce protégé de l'excellent entraîneur S. Hamiane reste sur des résultats convaincants, retrouvant cette fois encore le jockey H. Hamidi et vu la composante de l'épreuve, il peut venir chambouler l'arrivée. Méfiance.

7. **LEITH NAILI**. Il fera partie des chevaux les plus en vue de l'épreuve, car il a repris les compétitions après un léger repos par une 5e place dans une épreuve classique, aura beaucoup de

chance d'être sur le podium.

8. **CHAIAA**. Cette habituée des épreuves à caractère devra faire l'objet de la plus grande attention car elle s'est confrontée dans des courses à des chevaux plus robustes à celui du jour.

9. **IRTIDJAL**. Absent depuis le meeting d'été, ce mâle rapide est accrocheur, espérant qu'avec le jockey HO. El Fertas, il peut créer la surprise.

10. **FLOUKA**. Elle reste sur deux beaux palmarès lors de ses deux dernières sorties, mérite qu'on lui accorde un crédit cette fois encore.

11. **BALZAQUE DE BONHEUR**. Course d'entrée.

12. **HADITH D'HEM**. Il se présentera avec tous ses moyens, ce mâle de 6 ans peut même sortir victorieux dans ce pari.

13. **AIMANE DU PAON**. Au-dessous du lot. lot.

## DANS LE CREUX DE L'OREILLE

### MON PRONOSTIC

1. GAID D'HEM- 12.HADITH D'HEM - 7. LEITH NAILI-  
10. FLOUKA - 8. CHAIAA

### LES CHANCES

3. HEB EL MESK - 7. DHATHAN

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1								■		
2										
3			■						■	
4	■			■				■		
5					■					
6			■						■	
7	■			■						
8						■				■
9					■					
10			■					■		
11										■
12										

**HORIZONTALEMENT**

1 - Appareil servant à faire du beurre - Protecteur - 2 - De la nature de l'huile - 3 - Fin de participe - Opposition - 4 - Deux de trop - Conjonction - Largeur d'une étoffe - 5 - Petit loir - Envolée - 6 - Fin de messe - Presbytère - 7 - Moitié de huit - Tour dans l'Hexagone - 8 - Dépourvues d'argent - Mené en bateau - 9 - Anonyme - Conduit - 10 - Période de chaleur - Général sudiste - Article - 11 - En tenue - Gros fromage en forme de disque - 12 - Entêtement.

**VERTICALEMENT**

1 - Il mène une vie aventureuse - 2 - Boisson anglaise - Agent de liaison - Greffée - 3 - Limitée - 4 - Fleuve français - Fleuve italien - Cheville - Signe pour un pianiste - 5 - Train - Technétium - Pronom - 6 - Possessif - Avant les autres - Posséda - 7 - Intacte - Brouilla - 8 - Points opposés - Blessée - Pour dans - 9 - À payer - Diapason - Y être, c'est manquer de réalisme - 10 - Abattu - Patrie de Zénon.

## Mots fléchés

Pastèque	Garanties	Article	Ferment	Dévorées
Importants	Un peu de tout	Coiffure	Autruche	
↳	↓	↓	↓	↓
Vante			Conduit	Multitude
↳			↳	↓
Bas de gamme			Question d'un test	
↳			↓	
Sérénité	↳			Tradition
↳				↓
Actionné				Râteliers
↳				↓
Atome	Supprimé		Fin de participe	Inculte
↳	↳		↳	↓
Aromatisé	Bernache		Odorat	
↳	↓		↓	
		Dans la maison		Signe musical
		Battre l'estrade		↓
↳		↓		
Pronom		Désavouer	Personne	
↳		↳	↳	
Étui		Passereau	Irlande	
↳		↓	↓	
		Enlèvement		Outil de dessinateur
		En amont		↓
Passionnée	Rejeter			
↳	↳			
			Média étranger	
			↳	

## Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

### Discours embrouillé et confus (10 lettres)

U	G	I	T	N	O	C	D	S	I	O	N	R	U	O	S	C	E
M	O	R	N	E	L	I	E	E	L	L	E	U	C	E	O	R	T
G	G	A	A	E	S	I	G	N	I	C	R	O	F	R	U	R	N
C	E	V	U	T	G	E	N	E	C	R	O	F	R	C	O	E	O
B	A	N	A	R	T	H	O	U	P	P	E	U	R	F	N	L	I
A	A	N	E	L	B	I	T	A	T	E	P	E	F	T	O	A	T
M	C	L	O	T	L	A	R	P	G	T	M	E	I	E	S	T	C
E	L	R	L	N	R	O	T	A	I	O	L	I	E	V	I	E	N
A	E	T	I	O	O	E	N	O	N	O	U	D	R	A	A	I	A
R	H	N	J	M	N	I	N	I	M	C	N	R	E	N	R	R	S
U	P	E	A	U	O	N	T	E	G	T	E	T	M	N	O	A	E
E	O	M	T	I	T	N	E	A	G	N	N	L	R	A	S	P	M
T	R	E	N	T	R	E	I	M	T	A	O	E	O	A	N	E	R
I	T	T	D	N	O	R	U	E	E	N	T	B	I	U	U	D	O
V	I	E	N	A	I	V	E	X	A	N	E	E	L	R	R	Q	F
R	M	B	L	A	T	N	E	R	A	P	T	T	S	E	O	D	I
E	I	E	S	I	C	E	D	N	I	U	A	E	N	N	O	T	N
S	L	H	T	N	A	S	U	J	E	M	U	T	R	E	M	A	U

*N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois*

**ACRIMONIE - ALLERGIE - AMERTUME - ATTIRANCE - BALLONNEMENT - BATON - CANON - CONTIGU - CORRUPTION - DENSE - DISTANCE - ECUELLE - EFFORT - ENTRE - ETAT - FIER - FORCENE - FORCING - GENET - GOURMAND - HEBETEMENT - HOUPPE - INDECIS - IGNOBLE - JUSANT - JUTEUX - LIMITROPHE - LOURD - MANUEL - MERCURE - MORNE - NAVET - NAÏVE - ORAISON - ORIENT - PARENTAL - PARIETALE - PION - QUART - RENEGATE - ROND - SANCTION - SERVITEUR - SORNOIS - TENTATION - TONNEAU - UNIFORME - VALLON.**

## Solutions du précédent numéro

**MOTS CROISÉS**

**HORIZONTALEMENT :**

1. Jubilation - 2. Oracle - Dia - 3. Ci - Réélu - 4. Vit - Névé - 5. Élèvera - Sa - 6. Nérée - Sont - 7. Ir - Sep - 8. Émérite - Ai - 9. Lésera - Pie - 10. LD - Sillon - 11. Ein - SAMU - 12. Sauvegarde.

**VERTICALEMENT :**

1. Jouvencelles - 2. Ur - Île - Média - 3. Bactéries - Nu - 4. Ici - Verres - 5. LL - Née - Irisé - 6. Aérer - Stalag - 7. Évasée - Lma - 8. Idée - O.P - Pour - 9. Oil - Sn - Ain - 10. Naupathie - Ne.

**MOTS FLÉCHÉS**

**HORIZONTALEMENT :**

Râtelier - Lien - Cr - Isolé - Écot - Ère - Férue - Cambré - Ar - Béotien - Nô - Rani - Râ - Nie - Trous - Ide - Réer - Entes - Été - Isard - Reus.

**VERTICALEMENT :**

Nauséabondes - Orme - Iéna - Hellébore - Tr - Lie - R.T.A - Red - Pie - Feintes - Énée - Éire - Ur - Cran - Orée - Cour - Ru - Tu - Perte - Rasées.

**MOTS MASQUÉS CAPILLICULTEUR**

## Saisie de plus de 3200 capsules de psychotropes à Constantine

Les services de police de la 18e sûreté urbaine relevant de la sûreté de wilaya de Constantine ont réussi à saisir 3.240 capsules de psychotropes et à démanteler un réseau spécialisé dans le trafic de ces substances, composé de quatre (4) individus, a indiqué jeudi le bureau de communication de la sûreté de wilaya. Les faits de cette affaire font suite à l'exploitation d'informations faisant état de la préparation par un groupe d'individus de la commercialisation d'une quantité importante de psychotropes dans la ville de Constantine. Des investigations ont été immédiatement lancées, permettant d'identifier les suspects et de localiser leur lieu de présence, a-t-on indiqué. L'opération s'est soldée par l'arrestation de trois (3) suspects et la saisie d'une quantité de psychotropes estimée à 1.620 capsules ainsi que des sommes d'argent. Les mis en cause en été conduits au siège de la sûreté urbaine pour les procédures nécessaires, a précisé la même source. Poursuivant l'enquête en coordination avec le parquet local, les éléments de la police judiciaire de la même sûreté ont réussi à identifier un autre individu impliqué dans le réseau. Ce dernier a été intercepté à bord d'un véhicule et la perquisition de son domicile a permis de découvrir une autre quantité de psychotropes, estimée également à 1.620 capsules. Il a été conduit, avec les objets saisis, au siège du service pour la finalisation des procédures légales, selon la même source. A l'issue de l'enquête, les mis en cause ont été présentés devant le parquet près le tribunal de Constantine dans le cadre d'une procédure judiciaire.

## L'Algérie dépose le dossier de la "Blousa" et d'autres éléments patrimoniaux auprès de l'UNESCO

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, mardi, la cérémonie officielle de dépôt des dossiers de candidature de plusieurs éléments riches du patrimoine culturel immatériel de l'Algérie en vue de leur inscription sur les listes du patrimoine mondial de l'UNESCO, en tête desquels la "Blousa", indique, mercredi, un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. A ce titre, Mme Bendouda a présidé, lors d'une festivité organisée au siège du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) à Alger, la cérémonie de dépôt officiel des dossiers de candidature de plusieurs éléments du patrimoine algérien, à leur tête figure le dossier de la "Blousa", intitulé : "L'art de la Blousa et son ornementation dans le grand ouest algérien", précise la même source. La candidature de la "Blousa" s'inscrit comme "une célébration d'un patrimoine esthétique alliant mémoire et génie des femmes de l'ouest



algérien" et "met en valeur un savoir-faire artisanal exceptionnel ainsi que des traditions sociales profondes ayant fait de la Blousa un symbole d'élégance algérienne et une expression d'un enracinement culturel défiant le temps", souligne le communiqué. Dans le cadre d'une "stratégie nationale globale visant à sauvegarder le patrimoine immatériel de l'Algérie et à renforcer sa présence

internationale", le ministère a également déposé d'autres dossiers reflétant la richesse et la diversité de la culture algérienne, parmi lesquels les chants des Meddahates sous le titre : "Chants des Meddahates : fidélité au corpus oral féminin ayant préservé la ferveur spirituelle et l'éloge du Prophète à travers les siècles". Le ministère a, en outre, soumis un dossier intitulé : "Jeux de réflexion traditionnels sur

plateau (Al-Kharbga/Al-Sidja, Al-Dama et Al-Mancala) : compétences et pratiques sociales", un dossier commun piloté par l'Algérie avec 13 pays arabes, "affirmant la profondeur des liens humains et du patrimoine de valeurs partagés". L'Algérie a également contribué à d'autres dossiers arabes communs, notamment ceux relatifs aux savoirs, compétences et pratiques liés à la poterie artisanale et aux systèmes d'irrigation traditionnels. "Cet accomplissement culturel traduit l'engagement de l'État à préserver l'identité nationale et à promouvoir notre patrimoine à l'international, afin qu'il demeure une fierté pour les générations et un héritage humain protégé par la force de l'histoire et le rayonnement international", conclut le communiqué.

## 100 participants au camp printanier de la robotique et de l'IA à Skikda

Le village touristique Rusica park de la commune de Skikda a abrité jeudi les activités du camp printanier de la robotique et de l'intelligence artificielle (IA) avec la participation de 100 enfants venus de sept wilayas du pays. Cette manifestation organisée par l'association « Les géants » en coordination avec la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) vise à perfectionner les aptitudes dans les domaines de la robotique et de l'IA des jeunes participants venus des wilayas d'El-Tarf, d'Annaba, de Constantine, de Khenchela, de Skikda, de Tizi-Ouzou et de Mila, a indiqué, Tarek Ahcen Djallah, président de cette association. Les participants âgés entre 10 et 17 ans recevront des formations de renforcement de leurs aptitudes pratiques dans les domaines de la robotique et de l'IA et la culture de l'innovation de sorte à consolider la présence de l'Algérie dans les manifestations internationales. Ils bénéficieront ainsi d'initiations aux défis techniques inspirées des compétitions internationales à l'instar de celui du "robot suiveur de trajectoire" qui requiert la programmation de robots pour se déplacer selon des parcours (cartes) comportant des obstacles et des défis variés, modifiés chaque année dans le cadre des compétitions internationales. Cela permet aux futurs concurrents de s'adapter à diverses situations complexes dans ce domaine, selon la même source.

## Batna : Les lauréats du 1<sup>er</sup> concours de la meilleure huile d'olive extra-vierge couronnés

Les lauréats de la première édition du concours de la meilleure huile d'olive extra-vierge ont été couronnés jeudi à la salle des conférences du parc national Belezma dans la ville de Batna. La première place a été obtenue par l'agriculteur Omar Aouragh de la commu-

ne d'Arris, la seconde par Tahar Messaoudène de la commune de Boumia et la troisième par Sebti Benchadi de la commune de Boumia également au terme de ce concours qui a mis en lice 24 producteurs d'huile d'olive de la wilaya. La cérémonie qui s'est déroulée en présence

des producteurs, a donné lieu à la présentation d'une conférence sur les normes de qualité de l'huile d'olive par l'expert international de l'université de Bordj Bou Arréridj, Mokhtar Guissous. Le secrétaire général de la chambre de wilaya de l'agriculture, Fateh Benmansour, a indiqué à l'APS que l'objectif de ce concours, lancé en janvier passé, est de valoriser le produit local et améliorer sa compétitivité sur le marché par l'orientation des producteurs vers les normes de qualité. Les conditions

requis sont le respect de l'itinéraire technique agréé ainsi que des bonnes pratiques de culture et de récolte et la soumission de l'huile à des analyses physico-chimiques d'un laboratoire agréé pour confirmer le caractère bio de l'huile, selon la même source. La wilaya de Batna qui compte 32 huileries réparties sur plusieurs communes dont Sofiane, Ouled Si Slimane et N'gaous a produit au cours de la saison précédente plus de 5,6 millions litres d'huile d'olive, rappelle-t-on.

## Quatre astronautes de la Nasa décollent vers la Lune

Quatre astronautes de la mission Artémis 2 de la Nasa se sont envolés mercredi sans incident pour un aller-retour de dix jours autour de la Lune, une mission devant ouvrir la voie en 2028 à un retour sur le sol lunaire. L'équipage se compose de trois Américains et un Canadien qui se sont envolés du même pas de lancement légendaire d'où étaient partis les astronautes d'Apollo, pour ce premier retour vers la Lune depuis le début des années 1970. Le décollage s'est fait avec la fusée SLS à 18H35 (22H35 GMT) depuis le centre spatial Kennedy en Floride. Leur capsule Orion s'est détachée comme prévu huit minutes après le décollage du premier étage qui l'a propulsée dans l'espace, puis elle s'est placée en orbite terrestre. Ils feront plusieurs fois le tour de la Terre, en augmentant progressivement leur altitude, afin de vérifier que les systèmes fonctionnent. Vingt minutes après son décollage, Orion se trouvait déjà à près de 800 kilomètres de la Terre et filait à 25.000 km/h. Puis ils prendront jeudi la direction de la Lune, aux environs de laquelle ils parviendront lundi. Ils en feront le tour sans s'y poser, comme Apollo 8 en 1968.

## EXPRESS- HISTORIQUE

### Tadition cruelle (3)

Le père de Mouhari s'efforça d'alléger l'atmosphère, comme pour dissiper l'ombre pesante qui s'était abattue sur l'assemblée.



Le vieil homme s'efforça, tant bien que mal, d'alléger le fardeau de culpabilité qui pesait sur le cœur de son fils.



**MISE AUX POINGS**

"Nous n'avons pas relancé l'enrichissement, et c'était un mensonge, un très gros mensonge, comme les autres mensonges. Ils ont dit que l'Iran voulait relancer son programme d'armes nucléaires, alors qu'il n'y a jamais eu de programme nucléaire en Iran, et cela a été confirmé à de nombreuses reprises par l'AIEA et même par les services de renseignement américains eux-mêmes"

**Reza Najafi, ambassadeur iranien auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)**



LES SECTEURS AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE AU CŒUR DES DISCUSSIONS

## Opérateurs algériens et britanniques parlent business à Londres

Une rencontre entre opérateurs algériens et britanniques a été organisée par l'ambassade d'Algérie au Royaume-Uni, en marge du Salon international de l'alimentation de Londres (IFE, 30 mars -1<sup>er</sup> avril), qui a vu la participation d'une vingtaine d'opérateurs économiques nationaux publics et privés.

Près de 150 professionnels du secteur de l'agroalimentaire étaient présents à cette réception placée sous le slogan "Algeria Agrifood Business : Créer des liens avec les partenaires britanniques". Outre la nouvelle envoyée commerciale du Premier ministre britannique pour l'Algérie, Mme Yasmin Qureshi, de nombreux responsables britanniques dans le domaine du commerce ont pris part à cette réception destinée à mettre en contact opérateurs algériens et britanniques. Parmi les invités figuraient le président et le directeur exécutif de la Chambre de commerce britannique, respectivement Chris Durkin et Alan Rides, la secrétaire générale par intérim de la Chambre arabo-britannique, Rita Masoud, l'organisateur du Salon IFE, James Murray, ainsi que plusieurs représentants du ministère britannique du Commerce et des Affaires.

### 19 % DU PIB HORS HYDROCARBURES

La présence notable britannique à cette réception témoigne de l'intérêt croissant pour les opportunités économiques offertes par l'Algérie. Elle traduit aussi l'engagement commun en faveur du renforcement des liens économiques et d'un partenariat fructueux dans tous les domaines. L'occasion pour l'ambassadeur d'Algérie à Londres, Nourredine Yazid, de souligner la place centrale qu'occupe le secteur agricole et agroalimentaire dans la stratégie ambitieuse de diversification et de modernisation de l'économie algérienne. En langage des chiffres, cela représente aujourd'hui près de 19 % du PIB hors hydrocarbures, reflétant une contribution significative à la création de richesse, a soutenu le diplomate. Le programme de la réception a comporté également des vidéos sur le vaste programme de modernisation agricole initié par le gouvernement algérien, avec l'extension des terres irriguées, l'optimisation de la gestion des ressources en eau, le développement de l'agriTech, la numérisation progressive des chaînes de valeur et la structuration des filières agroindustrielles. Ces efforts contribuent à renforcer la compétitivité des produits



algériens sur les marchés régionaux et internationaux.

### L'AGRICULTURE INTELLIGENTE

Aussi, l'événement a offert aux partenaires britanniques une occasion privilégiée de rencontrer directement les producteurs algériens, d'identifier les domaines de collaboration et de coopération porteurs, et de bâtir des relations d'affaires durables. Il a également constitué un cadre propice à l'exploration de synergies dans des domaines stratégiques tels que la production agroalimentaire durable, l'AgriTech, la transition énergétique, la logistique intelligente et la transformation industrielle des produits naturels. Le Royaume-Uni demeure pour l'Algérie un partenaire de confiance et un centre d'excellence reconnu en matière de recherche, d'innovation et de technologies agricoles avancées, a affirmé Yazid, ajoutant que la complémentarité des forces respectives ouvre des perspectives considérables pour le développement de projets conjoints créateurs de valeur et d'emplois.

### LE « MAND IN ALGERIA » IMPRESSIONNE

Abondant dans le même sens, la représentante commerciale du gouvernement britannique, Mme Yasmin Qureshi s'est dite impressionnée par la qualité des produits algériens, avant de promettre de mettre tout le cœur dans sa nouvelle mission et d'œuvrer inlassablement à abattre toutes les barrières susceptibles d'entraver le développement des rapports commerciaux bilatéraux. Elle a fait part de la disponibilité entière du gouvernement britannique à accompagner l'Algérie dans sa politique de diversification de l'économie, marquant un intérêt particulier pour certains secteurs comme l'agriculture, l'industrie, le

tourisme et le domaine des mines. Au cours de cette réception, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), représentée par son directeur général, Chakib Kouidri et la Chambre de commerce de Londres, conduite par son directeur exécutif, Alan Rides, ont signé un mémorandum d'entente qui jette les fondations d'une coopération fructueuse. Pour rappel, la vingtaine d'entreprises algériennes publiques et privées qui ont participé au Salon de l'Alimentation de Londres, ont présenté une variété de produits du terroir de très haute qualité, qui illustre le bond spectaculaire effectué dans le développement de l'industrie alimentaire nationale, dont plusieurs ont réussi à décrocher des contrats pour l'exportation de produits frais, des dattes et de l'huile d'olive.

R. E.

FIAT ALGÉRIE

## Les premiers lots de pièces de rechange bientôt exportés vers le Cameroun

Un responsable de Stellantis Algérie a annoncé l'exportation prochaine vers le Cameroun des premières cargaisons de pièces de rechange Fiat fabriquées en Algérie et homologuées par le constructeur.

Cette déclaration a été faite par le directeur de l'export pour l'Algérie au sein de l'entreprise, Pietro Rauseo, en marge de la 19<sup>e</sup> édition du Salon international « Equip Auto Algeria », organisée du lundi au jeudi dernier au Palais des expositions des Pins maritimes, sous le slogan « Made in Algeria ».

M. Rauseo a précisé que « les premières cargaisons de pièces de rechange produites en Algérie et homologuées par Fiat seront exportées dans les prochaines semaines vers le Cameroun ».

Il a souligné que « cette opération illustre la solidité des bases mises en place pour exporter des pièces de rechange FIAT produites en Algérie ».

Pour rappel, depuis le lancement, fin 2023, de son usine de production de véhicules Fiat à Tafraoui (Oran), Stellantis Algérie a signé plusieurs contrats avec des fournisseurs locaux de pièces de rechange pour l'approvisionnement de l'usine, en plus de contrats conclus avec 13 fournisseurs destinés aux services après-vente.

L. Z.

POUR LEUR SIXIÈME SACRE AFRICAÏN CONSÉCUTIF

## Le président de la République félicite les joueuses de l'équipe nationale de handi-basket

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité jeudi les joueuses de l'équipe nationale de handi-basket pour leur sixième titre africain consécutif. Dans un message publié sur son compte personnel sur les réseaux sociaux, le président a écrit : « Félicitations aux joueuses de l'équipe nationale algérienne de handi-basket pour avoir remporté avec brio leur sixième titre africain consécutif. Vous avez grandement honoré le sport algérien. Merci pour cette réalisation ».

L. Z.

## SOUS-RIRE

Donald Trump :  
« L'Otan, un tigre en papier »



## MÉTIER PENIBLES

### Une commission technique pour établir la liste

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a révélé qu'une commission technique a été mise en place pour établir une liste des métiers caractérisés par des conditions de travail extrêmement difficiles. La commission est composée de représentants de la Fonction publique, du secteur de la santé, de représentants des travailleurs, ainsi que de spécialistes en médecine du travail. Dans sa réponse à une question d'un membre de l'Assemblée populaire nationale concernant le texte d'application précis de la liste des professions extrêmement pénibles, Saihi a expliqué qu'une commission spécialisée avait été installée et chargée d'arrêter cette liste. Ceci est conforme aux normes techniques et scientifiques, et fait l'objet d'études et d'expertises, étant donné que ce dossier exige précision et consultation. L'objectif de cette commission est d'examiner la possibilité de mettre à la retraite les personnes exerçant ces professions avant l'âge légal (c'est-à-dire 60 ans), conformément à un texte réglementaire. Saihi a ajouté que son département travaille actuellement sur une étude approfondie avec tous les organismes concernés concernant cette question, ce qui nécessite des données précises et une coordination, notamment avec des experts.

Ania N.